Mairie de Saint-Clar

Au fil de l'Arratz

www.mairie-st-clar.com

SAINT-CLAR SOUTIENT L'UKRAINE

Complexe sportif des trois soleils

DOSSIER P.09

VŒUX DU MAIRE

#49

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE SAINT-CLAR
1er quadrimestre 2023

Mairie de Saint-Clar

Au fil de l'Arratz

ÉTAT CIVIL

Décès :

- Elise ZAMBON RICO, 88 ans, le 30 décembre 2022 à Auch
- René CARRIE, 91 ans, le 17 janvier 2023 à Saint-Clar
- Alain HODIQUE, 78 ans, le 14 janvier 2023 à Toulouse
- Jeanne TORRES BARTHEROTE, 91 ans, le 25 janvier 2023 à Saint-Clar
- Simonne MONTEGUT CAPDEVERT, 90 ans, le 27 janvier 2023 à Saint-Clar
- Maurice MARTET, 91 ans, le 29 janvier 2023 à Saint-Clar
- Colette DUPIN GOUDY, 86 ans, le 2 février 2023 à Fleurance
- Christophe DÈCHES, 53 ans, le 19 février 2023 à Auch

ACCUEIL FAMILLE

Depuis le début de l'année, la municipalité a accueilli une famille ukrainienne qui a pu être logée dans les appartements situés à la Résidence Jean Moulin (ancienne gendarmerie) par le biais de l'association REGAR.

COMITÉ DE RÉDACTION
Eric BALLESTER
Cathy VILLADIEU
Stéphanie BORDES
Avec la collaboration de tous.

Le bulletin est quadrimestriel, il est téléchargable sur
www.mairie-st-clar.com

CHRISTOPHE S'EN EST ALLÉ

Christophe est né le 21 août 1969 à Paris au foyer de Gérard et Jeanine Dèches et par la suite, il a grandi à Saint-Clar avec ses sœurs, Sandrine et plus tard, Nadine. Il a fait sa scolarité à l'école primaire de Saint-Clar et a ensuite continué ses études au collège puis au lycée Maréchal Lannes de Lectoure.

Son papa l'a initié à la grande école du rugby et ils ont vibré ensemble sur le terrain de Saint-Clar et les divers terrains de la région et ont vécu l'apothéose avec la victoire de Saint-Clar aux championnats de France le 16 juin 1991 à Lavaur. Leur complicité se mesurait également sur les boulodromes, en belles parties de pétanque, mais aussi autour d'une table de jeu de belote avec les copains.

Christophe a fait sa carrière professionnelle dans la Police Nationale en intégrant le corps des CRS. Métier très difficile qu'il a exercé avec rigueur jusqu'à ce que sa santé lui fasse défaut.

Il a rencontré Marine et deux enfants magnifiques sont venus agrandir la famille, Ambre et Maël. Ils formaient un couple heureux et tout semblait sourire à Christophe mais la maladie est venue lui arracher sa maman et dernièrement son cher Papa.

Il a vécu des moments difficiles avec sa santé défaillante et il nous a quitté dimanche 19 février à l'hôpital d'Auch. Nous garderons de Christophe le souvenir d'un garçon attachant, très impliqué dans la vie locale, d'un papa aimant et bienveillant. Qu'il repose en Paix !

LES SAPEURS POMPIERS

Les sapeurs-pompiers de Saint-Clar ont clôturé l'année avec un repas de Noël. Celui-ci a rassemblé les pompiers retraités, leur conjoint(e) ainsi que les actifs et leur conjoint(e)s et enfants. L'année 2023 a commencé avec une réunion d'information pour les personnes voulant devenir sapeurs-pompiers volontaires. Cette dernière a rassemblé quelques personnes, **mais nous sommes toujours à la recherche de personnes intéressées pour devenir nos futurs coéquipiers ! Pour cela il suffit d'avoir entre 17 et 55 ans. Vous pouvez contacter le chef de centre au 07 87 77 14 81.**

Vous pouvez également nous contacter sur les réseaux sociaux :
Facebook : amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Clar
Instagram : amicale_sapeurspompiers_stclar

A très vite

Sommaire #42

L'édito

Eric BALLESTER
Maire de Saint-Clar

En ce début d'année 2023, j'ai pu vous adresser tous mes meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité où nous nous sommes retrouvés pour la traditionnelle cérémonie des vœux que les périodes covid nous avaient enlevés.

Cela a été l'occasion de nous rassembler dans des conditions d'antan où j'ai pu faire un bilan de l'année 2022 écoulée sur laquelle la vie saint-claraise est revenue festive et conviviale.

Je remercie pour cela toutes les associations, qu'elles soient sportives, culturelles, sociales mais aussi les commerçants et animateurs du tissu local saint-clarais qui font de Saint-Clar un village dynamique et attractif.

L'occasion également de parler du Centre Médical de Santé municipal qui est très important pour notre bassin de vie et qui au fur et à mesure des années se pérennise avec le nombre croissant de la patientèle.

Puis un rappel, que le 11 mars 2020, la Commune de Saint-Clar a co-signé avec la Communauté de Communes Bastides de Lomagne, le Pays Portes de Gascogne, le Département du Gers et la Région Occitanie son contrat Bourg Centre pour la période 2019-2021.

Ce contrat a permis la mise en oeuvre d'un véritable partenariat entre les différentes collectivités territoriales en y associant le CAUE32 (Cabinet Architecture Urbanisme et Environnement), l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie et les services de l'Etat. Il a également permis d'agir sur les fonctions de centralité et favoriser l'attractivité de la Commune de Saint-Clar vis-à-vis de son bassin de vie.

Depuis de nombreuses années Saint-Clar inscrit ses projets dans une démarche transversale de transition écologique (écoquartier, centrale photovoltaïque, végétalisation des espaces publics...) et avait identifié la lutte contre le réchauffement climatique comme un des principaux enjeux de son contrat.

Reconnue Petites Villes de Demain par l'Etat en 2021, la Commune de Saint-Clar n'a eu de cesse depuis, d'agir sur les projets structurants de son territoire et assumer son rôle de centralité.

Pour n'en donner que deux exemples, la création d'un Centre Municipal de Santé pour lutter contre la désertification médicale, et l'achat et la réhabilitation en convention tripartite avec l'EPF Occitanie et le Toit Familial de Gascogne pour créer des commerces en rez-de-chaussée et du logement social à l'étage en centre-bourg pour redynamiser le coeur du village.

C'est soucieux de persévérer dans ces engagements autour d'une politique territoriale en déclinaison du Pacte Vert Occitanie que la Commune de Saint-Clar, a sollicité la Région pour signer un contrat de 2e génération pour la période 2023-2028 pour préparer l'avenir.

Bonne lecture à tous !

02 En direct du Conseil Municipal
09 Dossier
12 Économie
14 Cadre de vie
15 Culture
22 Sports & loisirs
26 Vie sociale
28 Infos pratiques
29 Emplois, Agenda...
30 Dernière minute

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Nous vous rappelons que la convocation et l'ordre du jour du conseil sont affichés sur le tableau municipal et vous pouvez également le trouver sur le site Facebook de la mairie. Le tableau électronique lui indique le jour et l'heure du conseil.

PROCES-VERBAL Reunion du conseil municipal du lundi 24 octobre 2022

1) Convention locative ostéopathe.

M. le Maire informe le conseil municipal, qu'il a signé au nom de la commune une convention locative avec M. Florent Bernard (ostéopathe) pour la somme de 250 € /mois à partir du 4 octobre 2022.

M. Florent Bernard occupera un local dans le préfabriqué de la place de l'ail.

2) Déclaration d'intention d'aliéner.

Le conseil municipal est amené à se prononcer sur l'exercice du droit de préemption :

> Sur une parcelle, cadastrée section AD n° 29 pour une surface de 425 m².
> Sur une parcelle, cadastrée section AE n° 195 pour une surface de 87 m².
> Sur une parcelle, cadastrée section AL n° 58 pour une surface de 2153 m².

Pour cette parcelle, une discussion s'engage pour déterminer les intentions de l'acheteur : s'agit-il d'un commerce, de bureaux, ou d'habitations ?
M. le maire indique qu'il va rencontrer l'acquéreur pour connaître le type d'implantation sur cette parcelle.

> Sur une parcelle, cadastrée section AD n° 65, impasse du Pisset pour une surface de 36 m².

> Sur deux parcelle, cadastrées section AN n° 12 pour une surface de 1 329 m² pour l'une et section n° AD 52 et AD n° 55 pour une surface de 359 m².

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, décide de ne pas exercer le droit de préemption sur les parcelles précitées.

3) Actualisation des délibérations concernant les achats de terrains par acte administratif.

Suite à son élection, Eric Ballester ne peut assurer le rôle de « notaire » dévolu au maire pour ces formalités et de signataire au titre de la commune. Le conseil municipal est donc amené à se prononcer sur la modification de la désignation du représentant de la commune aux actes de ventes qui seront établis sous forme administrative.

M. le Maire propose de désigner Mme Catherine Villadieu, 1ère adjointe au maire pour représenter la commune lors de la signature des actes de ventes.

Elle interviendra pour l'acquisition des parcelles sous forme administrative de la vente BOCH/GACHADOUAT-Chemin de Margaridat et pour l'acquisition de la parcelle cadastrée section ZC n° 35.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce favorablement à l'unanimité.

4) Ecritures d'ordre comptable et valeur vénale parcelle section AE n°82.

Suite au don à la mairie de Richard Tourisseau de la parcelle cadastrée section AE n° 82 pour une surface de 100 m², monsieur le maire expose que le conseil municipal doit se prononcer sur une décision modificative d'ordre comptable.

Pour cela, M. le Maire explique :

> Qu'il faut déterminer la valeur réelle du terrain afin de l'enregistrer dans l'actif ; soit un tarif de 4 450 €.

> Et prendre une décision modificative pour les écritures d'ordres budgétaires ; à savoir mandat d'ordre article 2111 : terrain pour la somme de 1 € et titre d'ordre article 1021 pour la somme de 1 €.

Le conseil émet un avis favorable à l'unanimité.

5) Décision modificative.

M. le Maire expose que le conseil municipal doit se prononcer sur deux décisions modificatives :

> Opération 67 : article 21318 : autres bâtiments publics, pour la somme de 366 €.

Patrice Etienne explique qu'il y a eu la création d'une rampe d'accès à l'autel de l'église réalisée par M. Saiz.

Patrice Etienne explique qu'il faudrait augmenter le montant pour la création de deux rampes. Il explique que ce serait les deux côtes qui seraient faits.

Michèle Villemur pose la question sur l'accessibilité.

Gilles Ternier demande s'il faut poser la question à l'ABF.

M. le Maire explique que pour le moment la question ne se pose pas puisque c'est à l'intérieur du bâtiment.

> Opération 71 : article 21318 : autres bâtiments publics, pour la somme de 290 €.

M. le Maire explique qu'il a fallu mettre en place la pose d'un projecteur dont l'allumage est automatique sous le porche de la résidence du faubourg.

Richard Tourisseau demande qui prend en charge l'électricité. Monsieur le maire répond que c'est la mairie, propriétaire des locaux d'habitation.

M. le Maire expose au conseil municipal qu'il faut procéder à des virements entre l'opération 50 équipements sportifs et les opérations 67 et 70 pour un montant de 656 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce à l'unanimité.

6) Petites villes de demain : étude habitat.

M. le Maire présente au conseil municipal l'étude menée par Urbanis pour le compte de la communauté des communes Bastides de Lomagne et des communes de Mauvezin, Cologne et Saint-Clar sur le projet d'une étude habitat.

M. le Maire présente le plan de financement pouvant valoir étude pré-opérationnelle OPAH-RU :

DÉPENSES		FINANCEMENTS		
Coût de l'étude	26 961,61 € TTC	Cofinancement ANAH	11 234,00 €	50,00% du montant HT
		Cofinancement Banque des Territoires	5 617,00 €	25,00% du montant HT
		Communauté des Communes Bastides de Lomagne + Cologne + St Clar + Mauvezin	10 110,61 €	25,00% du montant HT + 100% de la TVA
TOTAL	26 961,61 € TTC	TOTAL	26 961,61 € TTC	100,00%

M. le Maire explique qu'après le cofinancement ANAH et banque des territoires, il reste à la charge de la CCBL, commune de Mauvezin, commune de Cologne et commune de Saint-Clar la somme de 10 110.61 €, soit la somme de 2 527.61€ pour la commune de Saint-Clar.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce à l'unanimité.

7) Petites villes de demain : étude hôtellerie restauration.

M. le Maire présente au conseil municipal l'étude menée par Hôtels Actions pour le compte de la communauté des communes Bastides de Lomagne et des communes de Mauvezin, Cologne et Saint-Clar sur le projet d'une étude hôtellerie restauration.

M. le Maire présente le plan de financement étude sur le potentiel en hôtellerie et restauration en bastides de Lomagne :

DÉPENSES		FINANCEMENTS		
Coût de l'étude	16 200 € TTC	Cofinancement Region	6 750,00 €	50,00% du montant HT
		Communauté des Communes Bastides de Lomagne + Cologne + St Clar + Mauvezin	9 450.00€	50,00% du montant HT + 100% de la TVA
TOTAL	16 200 € TTC	TOTAL	16 200,00 € TTC	100,00%

M. le Maire explique qu'après le cofinancement de la Région, il reste à la charge de la CCBL, commune de Mauvezin, commune de Cologne et commune de Saint-Clar la somme de 9 450 €, soit la somme de 2 362.50€ pour la commune de Saint-Clar.

Michèle Villemur souhaite connaître les acteurs de cette étude. M. le Maire explique que l'étude est avancée. Monsieur le maire indique que c'est Hôtels Actions d'Angiet disposant de multiples références dans des villages et non de grandes agglomérations et qu'ils vont établir une étude de marché.

Michèle Villemur se félicite que ce soit des professionnels qui mènent cette étude et souhaite connaître les conclusions du rapport qu'ils établiront.

Richard Tourisseau suggère un hôtel restaurant gastronomique autour de produits du territoire, cela rappellera l'hôtel Rison. Pour autant quel type de clientèle sera visé, ce qui pose la question du positionnement du futur établissement.

M. le Maire rappelle que d'autres projets sont évoqués sur la commune de Saint-Clar. Il faudra faire des concertations.

Patrice Etienne indique que les professionnels en déplacement préfèrent généralement les hôtels aux chambres d'hôtes.

Gilles Ternier indique que les personnes demandent de la cuisine de terroir.

Le conseil émet un avis favorable à l'unanimité.

8) Subvention exceptionnelle à l'association CAP'CLAR

M. le Maire indique que la foire organisée le dimanche 2 octobre par l'association CAP'CLAR a été un franc succès.

Suite à une subvention octroyée par la CCBL et du FISAC à CAP'CLAR, la commune a été sollicité pour la somme de 883,50 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce à l'unanimité.

9) Questions diverses :

Contrôles des listes électorales :

M. le Maire propose de désigner deux conseillers municipaux pour le contrôle des listes électorales, à savoir Jean-Luc Gauran et Dominique Payer, en remplacement de Stéphanie Bordes et de Richard Tourisseau, devenus adjoints, fonctions incompatibles réglementairement.

Si la commune a la possibilité de proposer un suppléant, Michèle Villemur se propose.

Contrat collectif santé et prévoyance :

Richard Tourisseau indique que la commune de Saint-Clar se propose d'anticiper la mise en œuvre de la prestation sociale complémentaire, dans le droit fil du mandat que nous avions donné au CDG 32 pour lancer un appel d'offres.

Pour chaque commune, une participation de l'employeur sera obligatoire pour le risque prévoyance à compter du 1er janvier 2025 et pour le risque santé à compter du 1er janvier 2026.

Aujourd'hui, la commune participe à hauteur de 3 €/mois pour presque tous les agents pour la prévoyance. Il vous est proposé de donner un accord de principe pour une revalorisation de 3 à 7 € dès le 1er janvier 2023, anticipant ainsi le montant de 2025.

Concernant le risque santé, nous proposons là-aussi une anticipation au 1er janvier 2023 pour permettre à chaque agent qui le souhaite de bénéficier de la couverture négociée par le CDG avec une participation de 15 €/mois, montant qui sera retenu en 2026.

Ces déclarations d'intention seront soumises au comité technique le 14 novembre et si elles sont reçues favorablement, une délibération devra faire l'objet d'un vote au conseil municipal.

Commissions communales :

Suite à l'élection du maire, la composition des commissions communales. Elles sont classées sous les catégories suivantes : finances, culture, communication, association, action sociale et services à la population, participation citoyenne, cadre de vie, sport et commission du personnel spécifique.

Commission Finances : pilotée par Eric Ballester avec Dominique Payer, Cathy Villadieu, Stéphanie Bordes, Patrice Etienne, Patrice Cuquel, Jean-Luc Gauran et Richard Tourisseau.

Commission Culture : pilotée par Cathy Villadieu avec Gilles Ternier, Michèle Villemur et Marie-Hélène Razafimanantsoa.

Commission Communication : pilotée par Cathy Villadieu et Stéphanie Bordes avec Michèle Villemur, Richard Tourisseau et Gilles Ternier.

Commission Association : pilotée par Cathy Villadieu et Lionel Pouteau avec Stéphanie Bordes, Jean-Luc Gauran et Gilles Ternier.

Commission Action sociale et services à la population : pilotée par Ricahrd Tourisseau avec Cathy Villadieu et Patrice Etienne.

Commission Participation citoyenne : pilotée par Gilles Ternier.

Commission Cadre de vie : pilotée par Stéphanie Bordes avec Christine Trécat, Marie-Hélène Razafimanantsoa, Patrice Etienne, Cathy Villadieu, Gilles Ternier et Dominique Payer.

Commission Sport : pilotée par Lionel Pouteau avec Patrice Etienne et Richard Tourisseau.

Commission du personnel : Richard Tourisseau, Patrice Etienne, Cathy Villadieu et Lionel Pouteau.

Patrice Etienne propose de demander à l'ensemble du personnel qui souhaite se présenter pour la partie représentation des agents.

> Gilles Ternier souhaite évoquer la formation Agence Pyrénées autour du pôle Dastros. Il indique que c'est une structure qui accompagne les projets. Gilles Ternier questionne le conseil municipal pour savoir la suite à donner, à savoir la définition du périmètre d'action et le fonctionnement de la vieille église.

Richard Tourisseau demande ce qui a été décidé et par qui.

Gilles Ternier répond que c'est au niveau du COPIL et qu'il y aura d'autres propositions. Il demande également si la commune est intéressée ; qu'à ce stade, il y a des questionnements. Il indique également la réflexion d'un nom pour le projet.

M. le Maire attend les propositions.

Gilles Ternier évoque le périmètre géographique avec l'ouverture place de Lomagne avec le musée de l'école.

Béatrice Morant demande si un compte rendu a été fait.

Gilles Ternier doit transmettre le compte rendu aux services municipaux.

> Michèle Villemur évoque la question des conséquences de l'inflation pour certains concitoyens.

Richard Tourisseau indique qu'aucun signalement ne lui est parvenu.

M. le Maire rappelle qu'à partir du moment où une personne est en situation difficile, il existe des assistantes sociales et un tissu local pour les aider.

PROCES-VERBAL Reunion du conseil municipal du vendredi 18 novembre 2022

1) Nouvelles règles de publicité, d'entrée en vigueur et conservation des actes de collectivités territoriales.

M. le Maire expose au conseil municipal les nouvelles règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes de collectivités territoriales ; à savoir :

- conservation de la feuille de signature des présents,
- nouveauté en fin de séance : signature par le maire et le secrétaire du registre des délibérations prises durant la séance qui sera affiché sous huit jours,
- conservation du procès-verbal dans les registres,
- adoption de la modalité de publicité des actes de la commune par publication papier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de prononce favorablement à l'unanimité.

2) Convention de servitude Gers numérique.

Par délégation du conseil municipal, monsieur le maire informe qu'il a signé une convention avec Gers numérique pour la pose d'une armoire FTTH (fibre) sur la parcelle AE61, avenue de la Garlèpe pour la somme de 1 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce favorablement.

3) Actualisation des délibérations achats terrains actés.

Le conseil municipal est amené à se prononcer sur l'exercice du droit de préemption :

> Pour une parcelle, cadastrée section AE n° 97 pour une surface de 140 m².

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, décide de ne pas exercer le droit de préemption sur les parcelles précitées.

4) Convention ENEDIS.

M. le Maire informe qu'afin d'améliorer la qualité de desserte et l'alimentation du réseau électrique de distribution, des travaux doivent emprunter les parcelles ZN 7 et A32 « Es Calavès ». En compensation, Enedis versera à la commune la somme de 75 € pour utilisation de droits sur les domaines publics.

M. le Maire informe que la commune met à disposition la parcelle ZQ 9 « Es Calavès » pour l'installation d'un poste de transformation du courant.

En compensation, Enedis versera à la commune la somme de 375 € pour utilisation de droits sur les domaines publics.

Gilles Ternier demande si l'endroit est situé à côté du local de chasse. Patrice Etienne répond positivement en expliquant que c'est juste un coffret posé.

Michèle Villemur demande si cela ne posera pas un problème de sécurité. Patrice Etienne répond par la négative.

Gilles Ternier demande s'il y a un onduleur. Patrice Etienne répond que oui.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce favorablement à l'unanimité et autorise monsieur le maire à signer ces conventions.

5) Adhésion convention CDG/MNT.

M. le Maire rappelle au conseil municipal que Richard Tourisseau a rencontré l'ensemble du personnel pour proposer aux agents la prise en charge de la somme de 15€/agent et par mois par à compter du 1er janvier2023 pour couvrir partiellement le coût d'une couverture complémentaire en anticipation de l'obligation prévue au1er janvier 2025.
Comme nous nous y étions engagés, il a été proposé aux agents, titulaires et contractuels, le contrat négocié au nom des collectivités gersoises par le centre de gestion. A ce jour, aucun agent n'a souhaité souscrire à l'offre.

Gilles Ternier dit que pourtant dans le privé c'est obligatoire. Eric Ballester répond que oui.

Jean-Luc Gauran demande si à ce jour les agents sont couverts individuellement. Eric Ballester répond positivement en expliquant que chaque agent a sa propre mutuelle ou est couvert par celle de son conjoint.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise M. le Maire à signer cette convention.

6) MNT participation prévoyance.

M. le Maire explique que jusqu'à présent le montant de la participation pour la prévoyance des agents était fixé à 3€. Il propose de passer ce montant à 7€ à compter du 1er janvier 2023.

Michèle Villemur demande si le montant est bloqué dans la durée. Eric Ballester répond que non.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce à l'unanimité.

7) Plan de financement et travaux locaux commerciaux.

M. le Maire explique que le plan de financement ne pourra être adopté car il manque des éléments sur ce plan.

Le montant estimatif des travaux correspondrait aux montants engagés (env. 150 000 € ht), tout en sachant que la mairie n'est propriétaire que d'un tiers.

Le plan de financement ainsi que l'étude complète sont ajournés et seront présentés lors d'un prochain conseil municipal.

8) Refacturation proratisée au toit familial de Gascogne de la facture XMGE.

M. le Maire informe que la mairie a reçu une facture de XMGE au nom de la mairie pour les locaux commerciaux sis place de la mairie section AE N° 425,427 et 428 pour un montant de 6 324 € TTC.
Il rappelle que la mairie n'est propriétaire des locaux que d'un tiers de la surface.
Il propose donc une refacturation de 72,4 % de la facture au toit familial de Gascogne, soit la somme de 4 578.57 € TTC.

Michèle Villemur demande si tous les propriétaires sont d'accord. Eric Ballester répond favorablement et notifie qu'il n'y a que seulement deux propriétaires (mairie et Toit familial de Gascogne).

Marie-Hélène Razafimanantsoa demande si le Toit familial de Gascogne est d'accord.

Eric Ballester répond que oui.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce favorablement à l'unanimité.

9) Décision modificative investissement commune.

M. le Maire présente les décisions modificatives suivantes :

Opération 98 Zone verte du Fenouilla :

Article 2113 terrain aménagé autre que voirie : + 5 000 €
Cela portera sur le projet d'aménagement de la zone verte du Fenouilla qui démarera fin 2022.
Michèle Villemur propose la mise en place de bancs sur le lieu. Eric Ballester indique qu'il y a déjà des tables et que cette zone est à développer.

Opération 100 Lavoir

Article 21318 autres bâtiments publics : + 21 795,65 €
Il s'agit du devis Debuissy pour 9 660 € validé pour la réhabilitation complète de la toiture du lavoir

Opération 32 Mur de soutènement

Suite au don de Richard Tourisseau, avenue de la Garlèpe la somme de 12 135.65€ est inscrite pour l'aménagement du mur de soutènement.
Gilles Ternier demande si cette somme permet de rénover le mur dans sa globalité.
Patrice Etienne informe que Richard Tourisseau a déjà rénové une partie de ce mur en enlevant la deuxième partie du mur car le premier étage de ce mur sera conservé pour le receinturer.
Christine Trecat demande si quelque chose est prévu à cet endroit. Elle demande si cela restera un bâtiment ou un emplacement pour véhicules.
Patrice Etienne pense que cela reste étroit pour un parking. Gilles Ternier propose un petit parc.

Opération 97 Locaux commerciaux

Article 2148 construction sur sol d'autrui : + 556 €
M. le Maire informe le conseil municipal de cette opération que pour permettre la clôture de l'exercice 2022 et éventuellement des restes à réaliser, il est nécessaire d'alimenter les opérations 97 locaux commerciaux (honoraires architecte Anne Albenne) et opération 67 église (mains courantes supplémentaires église)

Opération 67 Eglise

Article 21318 autre bâtiment public : + 1 080 €
Monsieur le maire informe le conseil municipal de la décision modificative suite à la demande de la paroisse pour la création d'une main courante réalisée par M. Saiz.

Opération 50 équipement sportif

Article 2113 Terrain aménagé : + 16 835,36 €
M. le Maire informe le conseil municipal de la décision modificative sur l'opération 50 suite au devis des Ets Rouillès sur l'éclairage du terrain de tennis pour la somme de 16 825.36€ qui permettra de passer en LED sur le terrain de tennis extérieur et pour l'achat d'une signalétique pour 10 €.

M. le Maire informe le conseil municipal que toutes les décisions modificatives seront prises sur l'opération 93.

Opération 93 Maison médicale

Article 21318 : - 45 267,01 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce favorablement à l'unanimité.

10)Décisions modificatives CMS.

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de se prononcer sur le paiement de la facture INNOVEA (matériel informatique) et la facture MG FORM (formation pour médecins) pour la somme de 2 430€.

Dépenses
Article 2183 Matériel informatique : + 1 100 €
Article 6184 formations suivies par les médecins : + 1 330 €
023 virements à la section d'investissement : + 1 100 €
Recettes
Article 7588 Autres produits de gestion courante : - 2 430 €
021 Virement à la section fonctionnement
(de section à section) : + 1 100 €

Christine Trecat demande de quelle formation s'agit-il ?
Eric Ballester informe que cette formation portait sur le suivi des patients diabétiques.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce à l'unanimité.

11) Décision modificative.

M. le Maire propose au conseil municipal d'attribuer une prime exceptionnelle à un agent mis à disposition par équité avec le restant du personnel bénéficiaire du régime indemnitaire réglementaire.

M. le Maire informe qu'en 2021, la prime était de 1 000 € et propose la même somme pour 2022.

Gilles Ternier demande si cette prime est équitable par rapport aux autres employés.
Eric Ballester répond favorablement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce favorablement à l'unanimité.

12) Plan Global d'Aménagement du Village (PGAV).

M. le Maire informe le conseil municipal la réalisation d'un plan de référence pour l'aménagement, le développement et la mise en valeur du bourg de Saint-Clar, à savoir :

Organisme	Montant (€)	Taux (% sur le TTC)	Etat de la demande
Etat – DETR 2023	30 000	50	A solliciter
Région – Etude PVD	18 000	30	A Solliciter
Autofinancement	12 000	20	

Gilles Ternier dit que cette étude a déjà démarré. Eric Ballester le confirme et qu'elle va continuer sur 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce favorablement à l'unanimité.

13) Questions diverses.

> Michèle Villemur demande dans le cadre des JO 2024, ce qui est prévu sur Saint-Clar.
Stéphanie Bordes propose avec le cadre de vie de faire un clin d'œil au JO 2024.

> Maison Rue Louis Cames : Christine signale que cette maison est à l'abandon.
Eric Ballester informe qu'il n'y a qu'un seul héritier et qu'il faut essayer de trouver une solution à l'amiable.

> Gilles Ternier souhaite parler de la formation avec l'agence Pyrénées sur le pôle Dastros. Il souhaite savoir les limites et le champ d'action.
Cathy Villadieu souhaite définir un axe sur ce projet avant d'agir.
Eric Ballester informe que la décision revient au conseil municipal et que ce projet se fera en fonction des budgets.
Cathy Villadieu propose de faire un point avec les personnes du conseil municipal et les agents municipaux concernés.

> Christine Trécat demande si une réunion de la commission cadre de vie est envisagée.
Stéphanie Bordes propose la date du samedi 26 novembre à 10h.

> Cathy Villadieu informe que la date arrêtée au 25 novembre 2022 pour la réception du chèque avec la Ligue contre le cancer doit être déplacée. Elle a proposé le 24 novembre et est en attente d'une confirmation de leur part.

> Eric Ballester informe qu'une convention a été signée pour le lavage des écocups avec le centre Cantoloup Lavallée au tarif de 0.03 € pièce.

> Eric Ballester informe que l'assemblée générale de l'association retraite sportive a lieu à la salle des fêtes de Saint-Clar le 30 novembre 2022 à 9h30.
Ne pouvant s'y rendre, Gilles Ternier se propose d'y assister.

PROCES-VERBAL Reunion du conseil municipal du vendredi 9 décembre 2022

1) Déclaration d'Intention d'Aliéner.

Le conseil municipal est amené à se prononcer sur l'exercice du droit de préemption

> sur deux parcelles, cadastrées section AE n° 144 et AH n°168 pour une surface de 185 m²,

> sur une parcelle, cadastrée section AM n° 17 pour une surface de 1048 m²,

> sur une parcelle, cadastrée section AH n° 109 pour une surface de 681 m².

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, décide de ne pas exercer le droit de préemption sur les parcelles précitées.

2) Décisions modificatives : budget principal.

Investissement : mouvement d'opérations	51 510,98 €
> Opération 36 PLU : article 2031	+ 1 216,98 €
> Opération 30 signalétique : article 2152	+ 544,00 €
> Opération 80 salle de sports : article 2148	+ 49 750,00 €
> Opération 93 maison de santé : article 21318	- 67 835,39 €
> Opération 99 façade : article 20412	- 28 675,59 €
Fonctionnement :	+ 45 000,00 €
> Chapitre 11 : charges à caractères générales 60612 éléctricité	+ 40 000,00 €
> Chapitre 12 : charges du personnel 6411 personnel titulaire	+ 5 000,00 €
Dépenses: 023 virement à la section investissement	
> De section à section	- 45 000,00 €
Recettes: 021 Virement à la section de fonctionnement	
> De section à section	- 45 000,00 €

Richard Tourisseau demande que lorsque ces décisions modificatives sont soumises au conseil municipal, le montant prévu au budget initial soit indiqué pour se rendre compte du différentiel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce favorablement à l'unanimité.

3) Décision modificative : Centre municipal de santé.

Fonctionnement

Dépenses
> Chapitre 12 charges du personnel :
6413 personnel non titulaire + 25 700 €

Recettes
> Chapitre 75 autres produits :
7588 autres produits divers de gestion courante + 25 700 €

M. le Maire informe qu'il va envoyer un courrier à toutes les communes utilisatrices du CMS afin qu'elles participent aux coûts de celui-ci. Il tiendra informé le conseil municipal du retour de ces courriers.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce favorablement à l'unanimité.

4) Conventions Enedis

M. le Maire informe qu'afin d'améliorer la qualité de desserte et l'alimentation du réseau électrique de distribution, des travaux doivent emprunter les parcelles A31 et A32 « Es Calavès ». En compensation, Enedis versera à la commune la somme de 75 € pour utilisation de droits sur les domaines publics.

M. le Maire informe que la commune met à disposition la parcelle A 0030 « Es Calavès » pour le remplacement du poste de transformation. En compensation, Enedis versera à la commune la somme de 300 € pour utilisation de droits sur les domaines publics.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce favorablement à l'unanimité et autorise monsieur le maire à signer ces conventions.

5) MNT participation prévoyance

M. le maire propose de monter cette participation 10 € et que la somme soit directement versée aux agents dès le 1er janvier 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce favorablement à l'unanimité.

6) Exonération loyer local commercial

La boutique LUMIA va fermer du 1er janvier 2023 au 31 mars 2023 suite aux prévisions de travaux sur le bâtiment.

Mme Desbuisson Stacy demande l'exonération des loyers pendant cette période, soit 3 mois.
> Loyer mensuel : 390 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal demande à M. le Maire de la recevoir de nouveau et rendra sa décision après cet entretien lors d'un prochain conseil municipal.

7) Plan de financement et travaux locaux commerciaux

Mise à jour travaux 2023 — Travaux : € HT — 152 105

organisme	montant (€)	Taux (% sur le TTC)	Etat de la demande
ETAT DETR 2022	60 842	40	A SOLLICITER
Région - Equipements structurants BC	30 421	20	Attente dispositif 2023
Fonds propres	60 842	40	

MONTANT DES TRAVAUX HT

Colonne1	HT
Travaux	131500
Moe	13150
SPS -DUTOYA	1170
Economiste	3900
CT SOCOTEC	1260
DPE	1125,00
	152105

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce favorablement à la majorité (9 pour et 1 contre).

8) Approbation du Plan Local dUrbanisme

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce favorablement à l'unanimité.

9) Questions diverses

Gilles Ternier présente la nuit de la démocratie et des territoires.

Lionel Pouteau demande s'il est possible d'avoir plusieurs DETR, car en 2023 le renouvellement des éclairages de stades sera éligible à cette subvention. Monsieur le maire lui répond que non et celle de 2023 est déjà prévue sur un autre projet.

Date « Voeux du Maire » :
Après deliberation le Conseil municipal décide à l'unanimité que les « Voeux du Maire » se tiendront le 7 janvier 2023 à 18h à la salle des fêtes.

DOSSIER
VŒUX DU MAIRE

COMPLEXE SPORTIF « LES TROIS SOLEILS »

Inauguré le 10 décembre, il fait déjà le plein ! Grâce aux différents clubs ou associations tels que le tennis, le volley-ball, le handball, le futsal, le foyer de la tucolle ou le Centre Cantoloup Lavallée et même nos amis du rugby et du foot ! En attendant de recevoir peut-être du badminton et du basket.

BASE DE LOISIRS « ES CALAVÈS »

Encore un bel été pour notre poumon économique saisonnier ! Nous avons pu profiter des températures élevées et de l'absence de pluie pour accueillir plus de 30 000 baigneurs. Les lourds investissements de ces dernières années nous ont permis de proposer une eau de grande qualité, et la base ouverte, c'est 40 % d'activités journalières en plus pour nos différents commerçants.

Tarifs terrains écoquartier

N° lot :	Surface :	Prix :
1	625 m²	26 171.25 €
2	716 m²	28 983.00 €
3	1265 m²	45 731.25 €
4	1409 m²	46 823.25 €
5	1044 m²	39 177.00 €
6	1114 m²	41 044.50 €
7	1244 m²	45 147.00 €
11	1057 m²	39 407.25 €
14	654 m²	26 989.50 €
15	656 m²	26 988.00 €
16	694 m²	28 159.50 €
18	925 m²	35 186.25 €
19	814 m²	31 909.50 €
24	518 m²	22 531.50 €

ECO-QUARTIER « BELLEVUE »

Il ne reste plus que 14 lots à vendre ! La fin de la constructibilité du chemin du Hournas a accéléré la commercialisation de ce lotissement communal avec quatre signatures fin 2022.

NOUVEAU PLU 2023

Après de nombreuses années de travail avec un bureau d'études, le PLU de 2007 fait peau neuve et va permettre la réalisation de nombreux projets privés ou publics, il est, entre autres, identifié 5 nouveaux quartiers à bâtir sur Saint-Clar au cours des deux prochaines décennies.

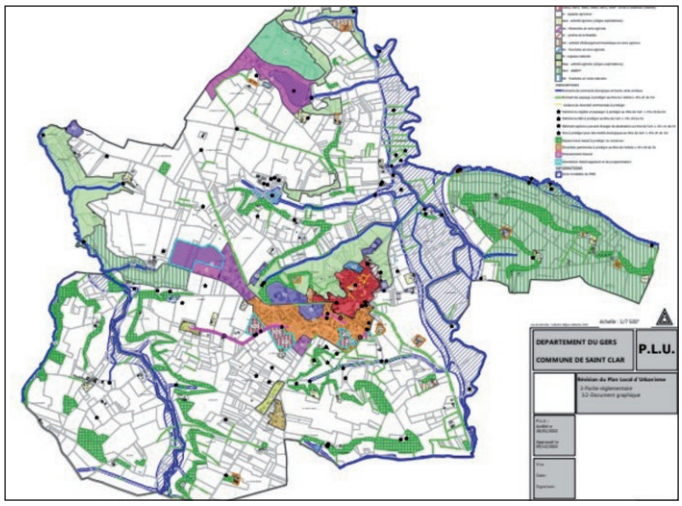

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

La réussite de ce centre de santé se traduit par son attractivité bien au-delà de notre commune, puisque 26 villages autour de nous représentent plus de la moitié des patients référencés. Une demande de solidarité exceptionnelle leur a été faite, car pour l'instant nous sommes trop seul à supporter financièrement cette structure ô combien importante pour toute la Lomagne.

PLAN GLOBAL D'AMÉNAGEMENT DU VILLAGE

Ce projet qui nous tient à cœur, sera le condensé de toutes nos attentes pour améliorer le confort des Saint-Clarais en prenant en compte chaque paramètre nécessaire au bien vivre ensemble : définir et partager la place pour la voiture, le piéton, l'accessibilité au handicap, la végétalisation ou la désimperméabilisation des sols. Vaste programme qui sera mené en concertation avec les habitants.

PATRIMOINE PRIVÉ COMMUNAL

La hausse importante et continue de ressources issues du parc immobilier permet à la commune de disposer de 15 à 20 % de recettes non-fiscales, ce qui améliore notre autonomie budgétaire, tout en offrant à nos 36 locataires des logements à loyers modérés.

ÎLOT RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL « MAISON CAMJOUAN »

De lourds travaux débuteront en septembre de cette année pour réhabiliter l'ensemble de ce bâtiment, à la fois en locaux commerciaux au rez-de-chaussée, - tous occupés avec réussite ! - et 6 logements aux étages grâce au Toit Familial de Gascogne. La rue Malhet ne ressemblera plus au Bronx !

Économie !

L'association des Commerçants, Artisans, hébergeurs et Professions libérales, CAP'CLAR.

L'automne 2022 a vu naitre la première foire Artisanale d'automne « cœur de Lomagne » à Saint-Clar.
Sous la baguette de Bertrand Leguillou, Pierre et la commission foire, cette manifestation a été imaginée puis a pris vie petit à petit.
Il y avait de belles animations gratuites pour les enfants (balades à poney, jeux anciens, essais de métiers du bâtiment, épreuves de petits pompiers) mais aussi pour les grands (petit train gratuit, démonstrations de vieux métiers, démonstration des pompiers).
Sur le devant de l'église, les stands restauration qui ont nourri plus de 1000 personnes (non sans mal !) alors que nous en attendions 300 ! sur la place de la République, les expositions de véhicules neuf électriques et les pompiers de Saint-Clar avec les exercices tout au long de la journée.
Dans les rues du village, le vide grenier des métiers anciens et sur la place de la Mairie, les exposants CAP'CLAR qui ont pu faire leurs shows et leurs publicités. Plus de 30 adhérents artisans nous ont rejoints pour cette première édition et de nombreux visiteurs du coin ont découvert des professionnels qu'ils ne connaissaient pas juste à côté de chez eux. Le sporting Football tenait la buvette sous la halle.

En arrivant au centre du village grâce au petit train affrété pour l'occasion (une première au village !), les visiteurs pouvaient découvrir l'exposition de 2cv du 32 deuche club de Saint-Clar, de vieux engins agricoles, le stand de la médiathèque 'octobre rose' et le musée de l'école.
A 10h30, la messe dominicale a réuni une assemblée de paroissiens mais aussi de visiteurs venus pour la foire. Cette célébration du Père Amaury Cariot (de Saint-Clar !) accompagné par le Groupe musical Regain a eu un beau succès dans une Église remplie. Pendant ce temps-là, l'associations de vieux métiers enchainait les démonstrations du côté de la halle sous les yeux émerveillés des visiteurs et M. Miquel ne manquait pas d'expliquer sa collection de postes radio. Au même moment, l'apéritif se préparait pour l'inauguration de la foire alors que les effluves des poulets grillés mélangées à celles des canards des familles Flouret et Ladouce annonçaient le début des files d'attente pour le repas de midi. Et quelle attente ! le succès inattendu nous a laissé baba (sans rhum). Pourtant, personne ne s'est trop plein et nous avons pu admirer les shows du country club et la musique du groupe Regain. Le beau temps a donné le sourire et l'attente s'est transformée en moment de détente.

Cette foire artisanale était bien sous le signe de la tradition des foires d'antan et les nombreuses félicitations que l'association a reçue sont les meilleures des récompenses. Mettre en avant les forces vives de Saint-Clar et ses environs et évoquer le dynamisme et l'attractivité de ces communes étaient les buts recherchés d'une telle manifestation. La mission est totalement remplie et le succès va bien va au-delà de nos espérances. Nous ne pouvons que remercier toutes celles et ceux qui ont œuvrés pour la réussite de cette journée : la Mairie de Saint-Clar, la CCBL et les partenaires professionnels.

Des Foires comme celle-là, on en redemande et nous pouvons déjà vous inviter à nous rejoindre pour la seconde édition qui aura lieu le 1er octobre 2023.

En décembre, l'organisation du jeu de Noël a été un grand succès avec une tombola simple et efficace ! Le gros lot était un vélo électrique de ville acheté par CAP'CLAR (merci à Intersport Auch) et d'une valeur de 1000€. 500€ en bons d'achats de 10€ et d'autres nombreux lots offerts par les commerçants et artisans et nous avons pu offrir 25 lots aux gagnants. Merci aux professionnels qui ont participé.

GUIDE CAP'CLAR : le nouveau guide est à l'étude pour être édité avant l'été 2023. Il rassemblera tous les professionnels adhérents.

SETS DE TABLE : Nous préparons de nouveaux sets pour 2023 qui n'incluront plus de dates pour éviter de devoir jeter ceux qui ne sont pas utilisés. Le set sera plus général avec une cartographie plus étendue et plus axée sur les visites. Il intègrera des QR codes pour des accès facilités aux activités et au site CAP'CLAR.

Site internet CAP'CLAR : Notre site a été remis aux goûts du jour par Bertrand Dupont Easycom installé à Mauroux, allez le visiter ! capclar.com, vous y trouverez notamment, une page dédiée à chaque adhérent.

Assemblée générale : Notre AG s'est tenue le 10 février à Estramiac et a rassemblée plus de 70 personnes. Les interventions du Président du tribunal du commerce d'Auch et les Gendarmes Major Loubet et Adjudant Ousset (de Saint-Clar) ont été très intéressantes. Le Président Silheres a insisté sur le caractère fédérateur de notre association et sur l'importance de notre nouvelle foire. Il a renouvelé l'engagement financier de la CCBL pour nos actions.

Merci aux membres du conseil d'administration pour leur implication.

Guillaume ROUILLES, Président.

Nouvelle entreprise : GR PERFORMANCE

Passionné de moto, Gaëtan Geoffre vient de s'installer sur la commune au 31, Chemin du Hournas en ouvrant un garage moto GR Performance.

Après des formations en mécanique moto, il s'est spécialisé dans les suspensions.

Désormais dans son garage, il propose un service adapté aux besoins de chacun, prépare les suspensions et s'occupe de la mécanique des motos mais également vélos et quads.

Pour le contacter : 06.34.21.66.03

Médecine Traditionnelle Chinoise

David Brossard, praticien de Médecine Traditionnelle Chinoise (MTC) à Saint-Clar.

Aussi loin que je me souvienne, j'ai toujours été intéressé par les différentes cultures asiatiques, et je me remémore lorsque, encore enfant, mon maître d'Aïkido nous parlait de ces méthodes qui consistent à stimuler des points pour soulager les différentes parties du corps.
Après avoir passé de nombreuses années à accumuler des connaissances sur le sujet, j'ai pris la décision d'intégrer un cursus professionnel me permettant de pratiquer ce qui devenait mon principal centre d'intérêt.

J'ai été quelques temps masseur de bien-être dans une optique somatothérapeutique, dans une recherche de libération des blocages émotionnels à travers la détente corporelle. Cette notion d'unité entre les aspects psycho-émotionnels et physiques de l'homme est aussi intégrée dans la médecine chinoise antique pour qui les excès émotionnels sont des causes majeures des déséquilibres physiologiques.

L'acupuncture et la moxibustion, deux procédés thérapeutiques majeurs de la MTC, sont inscrits depuis 2010 dans le patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO, et l'OMS donne une liste précise des pathologies dont le traitement par l'acupuncture est reconnu.

Il faut aussi en connaître les limites et bien savoir poser le cadre dans lequel nous nous trouvons. La MTC est un système de soin complémentaire à la médecine conventionnelle qui ne se substitue pas à votre suivi médical habituel.

Praticien depuis 2013 en région lyonnaise, c'est à Saint-Clar, dans cette belle Lomagne où je m'enracine désormais que je vous reçois au 5, esplanade de l'ail. Sur rendez-vous au 06 48 34 45 12, vous pouvez également me contacter via mon site www.david-brossard.com

Marché de Saint-Clar

Tous les jeudis et samedis matin, Vincent Bidot sera présent au marché pour proposer aux saint-clarais et saint-claraises son pain qui est fait avec du levain et cuit au feu de bois.

Vincent est paysan boulanger installé sur la commune de Pauilhac depuis janvier 2023 et cultive des populations anciennes de blé et du petit épautre.

DÉJECTIONS CANINES... RIEN NE CHANGE !

Malgré nos différents articles, RIEN NE CHANGE !

On peut même dire que cela s'aggrave et certains endroits du village sont devenus carrément immondes au vu de la quantité. C'est le cas autour de l'église, sur les trottoirs ou les bordures en terre des petites rues tout autour de la halle : rue Sansas, Argentère, Carnot, Cantoloup Lavallée mais aussi aux espaces verts tels que ceux de St Blaise, celui des pergolas ou encore celui en contrebas de la place de l'ail alors que ceux-ci sont équipés de table de pique-nique ou de modules de sports. De plus, les chiens divaguant seuls dans le village, vont manger la nourriture des chats donnée par les bénévoles de l'association « les chats libres ».

Nous pouvons voir certaines personnes ouvrir leur porte, laisser sortir leur chien et siffler quelques minutes après pour le faire rentrer.
Cela peut s'avérer néfaste à l'image de notre commune. La municipalité ne sait plus comment faire. Voilà un des commentaires que nous avons reçu :

« Bonjour, de passage dans votre magnifique village... il n'y a qu'une chose à déplorer : les déjections canines sur le Chemin de ronde et certaines rues du Bourg. Quel dommage ! Cordialement. M.GXXXXXX »

La saison estivale approche et nous souhaitons donner une belle image de notre village.

L'incivilité étant toujours présente, nous nous verrons dans l'obligation de verbaliser les personnes concernées.

RAPPEL - DEJECTIONS CANINES
Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, L'INFRACTION EST PASSIBLE D'UNE CONTRAVENTION

Il est necessaire également que, pour la sécurité de tous, les chiens soient tenus en laisse.

LES CHATS LIBRES DE SAINT-CLAR

Il y a un peu plus d'un an naissait l'association « Les Chats libres de Saint-Clar » dont **l'objectif**, initié par la municipalité, était et **est** toujours **d'empêcher la prolifération de la population des chats errants sur la commune de Saint-Clar.** Les actions menées sont donc la stérilisation (ou la castration) et l'identification des chats qui deviennent alors de « chats libres » qui sont ensuite relâchés dans leur milieu naturel. Le tout a été rendu possible grâce au soutien financier de la municipalité, en partenariat avec « 30 Millions d'Amis » et le vétérinaire M. Heimel. Sans eux l'association n'aurait pas eu les moyens de fonctionner. Nous ne saurions trop les en remercier.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Eh bien les chiffres prouvent que la réussite est au rendez-vous. Ce n'est pas moins de 26 chats mâles et femelles qui de mai à décembre ont été capturés, stérilisés, identifiés et relâchés sur le lieu de leur capture. Le tout grâce à l'implication du Conseil d'Administration et surtout des bénévoles toujours présents pour les opérations de trappage et les allers-retours chez le vétérinaire. Ces actions permettent en plus d'éviter les bagarres entre chats stérilisés et certaines maladies. Nous avons également pu nourrir et soigner quelques blessés ou malades. Nous remercions chaleureusement les adhérents bienfaiteurs qui se rendent sur les points de nourrissage pour distribuer des croquettes qu'ils fournissent.

En 2023 pour pouvoir continuer notre action nous sommes en train de renouveler les conventions avec la Mairie, 30 Millions d'Amis, le vétérinaire et également le Syndicat des 3 Vallées qui offre par le biais de la SPA la stérilisation gratuite de 5 chats supplémentaires. Nous allons aussi organiser des collectes de croquettes, d'abris, de couvertures qui permettront d'améliorer le quotidien de nos amis chats.

En mars se tiendra l'Assemblée Générale qui permettra de faire le point sur un an d'engagement et aussi sur les difficultés qui ont été rencontrées. A ce jour la date reste à fixer mais elle aura eu lieu quand paraîtra ce bulletin.

Il faut préciser aussi que l'association n'est ni la SPA ni un refuge pour animaux. Même si elle œuvre pour le bien des animaux elle ne peut résoudre tous les problèmes liés aux félins de Saint-Clar. Cela n'entre pas dans la mission que lui a confié la municipalité.

LES JARDINS FAMILIAUX

Saint-Clar propose à ses habitants des jardins familiaux.
Ils sont situés au fond de la rue des Bastides. Actuellement il y a huit parcelles louées et travaillées et une ruche pédagogique en attente d'un essaim.
La location d'une parcelle d'environ 100 m², est de 50€ par an.

Le puits est équipé d'une pompe à bras pour faciliter l'arrosage. Une cabane fermée est disponible pour les outils de jardinage. Un site de compostage est à disposition des jardiniers mais ainsi que de tous les saint clarais. Le compost obtenu en fin de maturation est à la disposition de tous.

Une charte de bonne conduite et de consignes est proposée et doit être signée.

Actuellement la commune dispose d'un autre terrain proche et pourrait proposer quelques nouvelles parcelles à condition qu'il y ait des demandes confirmées par une inscription sûre.

Renseignements et inscription au bureau de la mairie au 05 62 66 40 45.

OFFICE DE TOURISME BASTIDES DE LOMAGNE BILAN DE LA SAISON TOURISTIQUE

L'Office de Tourisme hors saison estivale qu'est-ce que c'est ?

Nos bureaux d'information restent ouverts toute l'année pour garantir les services d'information et de promotion aux visiteurs et prestataires locaux.
La notion de tourisme a évolué ces 5 dernières années ainsi que les habitudes des visiteurs depuis la crise sanitaire et le développement de l'information dans les outils numériques.
Nous accueillons une forte proportion de locaux, excursionnistes des départements limitrophes qui visitent le village de Saint-Clar pour son patrimoine, son musée, ses chemins de promenade.

L'accueil du public est la partie apparente de l'iceberg, car hors saison 90 pour cent de notre mission est de gérer de l'information, mettre à jour notre site internet et nos documents, travailler à de nouveaux projets et de nouvelles actions et faire connaître le plus largement possible notre destination par l'animation des réseaux sociaux et nouveaux outils de communication.

Demandez les brochures d'information !

Avez-vous vu le nouveau dépliant de la commune de Saint-Clar « La vie tout en couleurs » ? Vous y trouverez infos pratiques, idées d'activités, le plan des modules de fitness et le parcours découverte patrimoine. C'est un travail en partenariat avec la mairie de Saint-Clar inspirée par la charte graphique des Bastides de Lomagne.

Venez retirer ou télécharger le guide « Intensément Bastides de Lomagne » un carnet de voyage fourmillant d'activités pour tous les goûts et toutes les saisons.

Nos cartes thématiques !
Une carte jeu « Jouez en Famille » est à votre disposition avec des énigmes à résoudre sous forme de rallye découverte. De quoi occuper les enfants en toute liberté !

Pour les gourmands et les adeptes de l'artisanat local, demandez la carte des saveurs et des savoir-faire pour faire le plein de bonnes adresses avec une liste complète de producteurs, artisans d'art et restaurateurs...tout pour se régaler et consommer local !

Votre territoire est visible sur internet et sur les réseaux sociaux!

Nous vous invitons à visiter régulièrement le site internet **www.tourisme-bastidesdelomagne.fr**
Il y a toujours des nouveautés et des expériences mises en ligne : les randonnées, les activités en famille et que faire au fil des saison dans la région.

Venez consulter notre page **Facebook** «tourisme bastides de lomagne» et partager vos photos et impression sur notre compte **Instagram** #tourisme-bastideslomagne.

@tourismebastideslomagne

#tourismebastideslomagne

La **newsletter** de l'office de tourisme poursuit son voyage à travers les manifestations du territoire et propose les bons plans, repère les plus belles balades et vous informe des initiatives de producteurs et d'artisans locaux.
Pour s'y inscrire, voici le mail : contact@tourisme-bastidesdelomagne.fr

La location de vélos à assistance électrique à votre service !

Des vélos à assistance électrique sont disponibles à la location toute l'année à la demi-journée, journée, semaine et mois.

Venez les essayer sans engagement à l'Office de Tourisme. Quoi de mieux pour se déplacer et retrouver le plaisir du vélo sans se fatiguer. Vous trouverez dans nos points de location tout le matériel nécessaire : casques, gilets, sacoches. Porte bébé, remorque et vélos suiveurs complètent l'équipement pour des sorties en famille avec des enfants en bas âge.

Des parcours découverte sont téléchargeables sur votre smartphone ou à demander à votre point de location.

Pensez à réserver les vélos il y en a de différentes tailles !

Points de Location à Saint-Clar, Cologne et Mauvezin.

Vos contacts à l'Office de Tourisme Bastides de Lomagne sont :

- Caroline LAFFONT au Bureau d'Information touristique à Saint-Clar : 05 62 66 34 45 / saint-clar@tourisme-bastidesdelomagne.fr

- Sandrine THOMAS au Bureau d'Information à Mauvezin : 05 62 06 79 47 / mauvezin@tourisme-bastidesdelomagne.fr

- Claire DAUGE au Bureau d'Information touristique à Cologne : 05 62 06 99 30 / cologne@tourisme-bastidesdelomagne.fr

- Karine DOUARD, Céline BOURMAUD et Séverine DUFFORT au siège de la communauté de communes : 05 62 06 84 67 / contact@tourisme-bastidesdelomagne.fr

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-CLAR

PROGRAMME D'ANIMATIONS 2023
Animations et ateliers gratuits

JEUNE PUBLIC :

• Du yoga pour les enfants

Michèle propose des cours de yoga de 30 à 45 minutes, basés sur la relaxation, pour les enfants à partir de 5 ans. Un deuxième groupe pour les ados est aussi possible ! Il faut juste prévoir une tenue souple et un tapis de yoga (Michèle peut en fournir si besoin). **Samedi 11 février, 25 mars, 15 avril, 6 mai, 27 mai, 24 juin à 10h, sur inscription*.**

• Ateliers créatifs

Viens créer et décorer de petits objets avec Séverine. Tu pourras repartir avec tes créations, en offrir à tes amis ou les laisser à la médiathèque. Dès 2 ans ; les parents sont les bienvenus.
Samedi 8 avril (pâques), 20 mai (fête des parents), 17 juin (fête de la musique), 8 juillet (bleu, blanc, rouge), 19 août (été), 9 septembre (rentrée), 28 octobre (automne) à 10h30 et 14h30, sur inscription*.

• Après-midi jeux ados et adultes

Venez découvrir des jeux de société et vous amuser en famille ou entre amis avec Mélisa et Arthur.
Samedi 11 mars, 8 avril, 6 mai, 10 juin à 14h30, à partir de 10 ans, sur inscription*.

ADULTES :

• La grande lessive (pour tous)

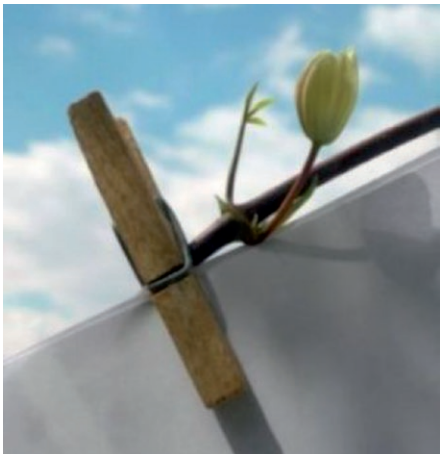

La Grande Lessive est une oeuvre d'art participative et éphémère faite par tou·te·s autour de la Terre, le même jour, au moyen de réalisations plastiques (dessins, peintures, photos, collages, poésies visuelles, etc.) suspendues à l'aide de pinces à linge à des fils tendus sur la place de la mairie. Cette année, le thème est « Ma cabane est/ et la tienne ». Venez accrocher votre création en format A4 le jour-même ou déposez-les à la médiathèque avant le mercredi 22 mars !
Jeudi 23 mars, accrochage à partir de 9h et goûter/apéritif à 17h.

• Concert chanson française Alissa Wenz et Nathalie Fortin

Un piano. Une voix. Alissa Wenz écrit, compose et interprète ses chansons, dans un univers où humour et poésie s'entremêlent. De portraits en confidences, de douleurs en douceurs, elle observe l'intime et le monde avec un regard tour à tour tendre, malicieux, exigeant, rageur, fougueux ou romantique. Accompagnée au piano par Nathalie Fortin, elle nous embarque dans un voyage aussi prometteur que désenchanté, aussi impétueux que réconfortant. « Poétique, piquante ou un peu nostalgique : on retrouve chez elle un petit quelque chose de Barbara. (Télérama) Dans le cadre du festival De si de la proposé par la Médiathèque départementale.
Samedi 22 avril à 17h, sur inscription (places limitées).

• Formation pour les associations « organiser un évènement »

Venez apprendre à construire, mettre en oeuvre et évaluer un événement au sein de votre asso : déterminer sa stratégie de communication événementielle, préparer son événement, savoir illustrer sa manifestation et communiquer sur son événement en interne, organiser, gérer et évaluer son événement, produire un compte rendu moral et financier de son action événementielle. Animée par le Comité Départemental Olympique et Sportif du Gers. **Samedis 15 et 22 avril, 9h30-12h30, sur inscription à crib@infoasso32.fr - 05 62 06 59 82.**

• Sortie plantes sauvages médicinales

Venez apprendre à reconnaître et utiliser les plantes sauvages médicinales lors d'une balade-cueillette le matin. On déjeune ensemble autour d'une auberge espagnole et on confectionne des macérats l'après-midi. Apportez juste un petit pot en verre transparent de 50 cl et une poche en papier kraft.
Samedi 13 mai à 10h, sur inscription* (nombre de places limitées)

NOS RENDEZ-VOUS REGULIERS :

• Aide numérique (téléphone, tablette, ordinateur, internet)
Eva et Matthieu vous aident à vous connecter que ce soit sur votre téléphone, ordinateur ou tablette. Ils vous accompagnent aussi dans vos démarches en ligne, aident à installer le passe sanitaire et à utiliser toutes sortes d'applications. Le tout gratuitement !
Jeudi 9 mars et 13 avril (sous réserve) de 9h30 à 12h30, sur inscription.

• Ateliers d'écriture
Aucune expérience n'est requise, mais l'envie d'écrire en groupe, de partager son texte et d'écouter ceux des autres, dans un climat bienveillant et constructif. La possibilité est offerte de progresser dans son écriture mais chacun reste libre de ne participer que pour le plaisir !
En Récit de Vie, l'auteur écrit à propos de lui, son vécu, son entourage, ses pensées et opinions… Le groupe est limité à 6 participants.
Mardi 21 mars, 4 avril, 16 mai et 6 juin de 15h à 17h30 (complet). Jeudi 9 et 23 février, 9 ou 16 mars, 6 avril, 1er et 15 ou 22 juin de 18h à 20h30.

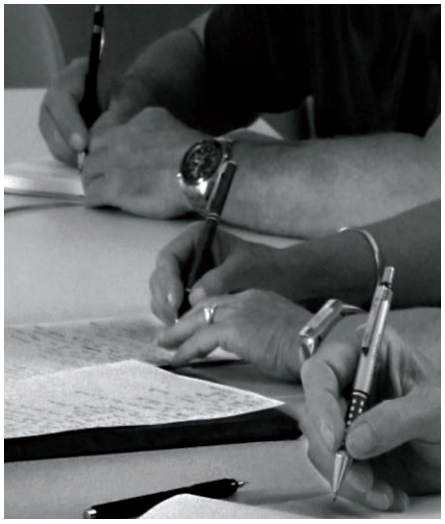

En Fiction, l'auteur, même s'il part aussi de lui pour écrire, puise dans son imaginaire et invente. Le groupe peut compter jusqu'à 8 participants.
Mardi 14 février, 28 mars, 11 avril, 23 mai, 13 juin de 15h à 17h30
Jeudi 2 et 16 février, 30 mars, 13 avril, 25 mai et 8 juin de 18h à 20h30 Sur inscription auprès de Réjane Peigny : lalo.association@gmail.com

• Discussion en espagnol : animées par Colette et Jean-Louis.
Le mardi à 18 h 30 (sauf pendant les vacances), **sur inscription*.**

• Ateliers couture : apportez votre machine à coudre et/ou votre matériel de couture et Georgette vous apprendra à coudre et vous prodiguera ses conseils !
Le vendredi de 14 h à 17 h (sauf pendant les vacances), **sur inscription*.**

• Vide-bibliothèque
Découvrez des livres à tout petit prix : romans, polars, BD, livres pour enfants etc. Tous les bénéfices nous permettent de financer les animations gratuites à la médiathèque.
Samedi 11 mars, 1er avril et 3 juin de 9h30 à 12h30 et 14h à 17h Dimanche 7 mai de 9h à 17h.

• Le choix de l'étagère
Venez découvrir et nous faire partager vos coups de coeur pour un roman, une BD, un CD, un film, un polar, une série… simplement autour d'un café/thé gourmand ! **Jeudi 9 mars, 13 avril, 11 mai, 8 juin à 15h.**

EXPOSITIONS :

• Expo photo "Ode à la nature vivante" d'Hubert Paillart, en février 2023.
S'arrêter, regarder et (re)découvrir en toute humilité l'époustouflante beauté de la nature, tel est le message délivré par les balades photographiques d'un naturaliste amateur au hasard de son jardin et des sentiers de la campagne gersoise.
Vernissage samedi 4 février à 16h.

• Expo photo "Déclic", en mars 2023. " Déclic" est un concours photo numérique, dont le but est d'offrir la possibilité aux citoyens d'exprimer leur créativité autour du patrimoine local (architectural, culturel, floral, humain…). La douzième édition s'est déroulée le samedi 21 mai 2022, et pour l'occasion, Déclic était en présentiel ! Venez découvrir les photos gagnantes.

• Expo photo "Nature" de Françoise Tayak, en avril 2023.
La photographie est un formidable moyen pour arrêter le temps et le sauver du néant. Voler les instants au présent, s'en faire un passé et en nourrir notre avenir. Franny Tay a un seul objectif : partager avec vous ses arrêts sur image, ses coups de coeur couleurs, lumières, lignes et matières.

Vous êtes artiste, amateur ou passionné, vous avez un projet d'atelier ou d'expo ? N'hésitez pas à venir nous en parler à la médiathèque.

Vous avez un projet d'atelier ou d'expo, amateur ou passionné ? N'hésitez pas à venir nous en parler à la médiathèque ou par courriel à mediathequestclar@orange.fr

Nous sommes à la recherche de bénévoles : vous avez un peu de temps devant vous ? Venez-nous aider ponctuellement pour les animations, ventes de livres…

** Ces animations, proposées par l'association des amis de la médiathèque, nécessitent une adhésion annuelle (5€/personne, 25€/mécène déductible à 66% des impôts).*

ACLED

L'Assemblée Générale de l'association se tiendra le vendredi 10 mars à partir de 18h30 dans la salle des fêtes de Saint-Clar. Nous vous présenterons le bilan de l'année 2022 et le programme des concerts de l'été prochain.

Comme chaque année désormais, l'ACLED a pris l'habitude d'offrir un beau concert au public venu à l'occasion du Marché de Noël : le 4 décembre dernier, c'est la chorale ***Les Mâles au Chœur de Tolosa,*** **polyphonies occitanes,** qui a entonnée de nombreux airs, d'ici et d'ailleurs, durant plus de 2 heures, dans la grande église St-Clair.

Le programme ACLED de l'été 2023 : encore une grande diversité dans le choix des artistes pour les **Nuits Musicales de la Vieille Eglise,** de mi-juillet à fin août. Au menu : de la **chanson française**, de la **musique cubaine**, du **jazz manouche** et de la **musique orientale**.

Nous vous attendons donc nombreux le 10 mars pour vous faire découvrir ce programme estival et partager ensemble un moment convivial.

Vous souhaitez adhérer à l'ACLED, pour recevoir les dernières informations sur les programmations de l'association, assister à l'AG, rejoindre l'équipe et bénéficier du tarif réduit sur chacun des concerts ? C'est possible à tout moment, contactez-nous : acled@laposte.net

L'ARCADE

Programme de fin d'année à la galerie l'Arcade

L'Arcade a clôturé la fin de l'année, du 1er au 24 décembre 2022, avec une exposition collective de quinze artistes ayant déjà exposé à Saint-Clar ces dernières années. Les artistes ont présenté des petits et moyens formats, à des prix de vente modérés, ainsi que des petites sculptures. Lors du marché de Noël à Saint-Clar, le dimanche 4 décembre, près de 200 visiteurs sont venus à la galerie. L'exposition a été très appréciée par les visiteurs.

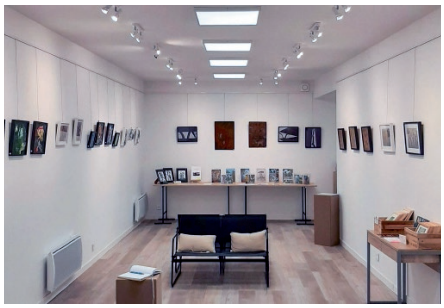

Exposition collective de quinze artistes en décembre 2022 à la galerie l'Arcade.

La Galerie l'Arcade a accueilli pendant la saison estivale et jusqu'en novembre, 2360 visiteurs et amateurs d'art, ce qui représente une gageure pour la galerie et pour Saint-Clar (à comparer aux 1400 visiteurs de 2020, le maximum atteint avant 2022). La meilleure visibilité de la galerie sous les arcades s'est bien confirmée et a même dépassé toutes les espérances. Avec une installation dans de nouveaux locaux plus spacieux et prometteurs, et grâce à une ambition décuplée et à l'enthousiasme de son équipe, l'association l'Arcade a entamé une nouvelle ère pleine de promesses. Et cela n'a été possible que grâce au soutien sans faille de la mairie de Saint-Clar et de ses Conseillers Municipaux. Les bons résultats de 2022 vont permettre de développer encore plus d'activités et les perspectives artistiques 2023 sont très encourageantes.

Les Mâles au Chœur de Tolosa

Perspectives 2023

Dans une perspective pédagogique, l'équipe de l'Arcade se prépare à accueillir prochainement des groupes scolaires, des institutions du social et du médico-social, en faisant appel aux artistes volontaires pour présenter leurs œuvres et en organisant des animations autour de la création picturale. Des contacts très prometteurs ont eu lieu dans ce but avec la directrice de l'école de Saint-Clar, Mme Audrey Vialet, et avec le directeur du centre Cantoloup Lavallée, M. Nicolas Coudournac.

L'Assemblée Générale de l'association l'Arcade se tiendra le samedi 18 mars à 17h à la salle du conseil de la mairie de Saint-Clar. Tous les amateurs d'art y sont naturellement conviés. La saison 2023 commencera le 19 avril avec deux artistes gersoises reconnues : la peintre Christine Couderc et la sculptrice Aude Machefer.

Remerciements

L'association l'Arcade remercie tous ses généreux donateurs, sans qui rien ne serait possible : la mairie de Saint-Clar, le Conseil Départemental du Gers, la Région Occitanie, le Crédit Agricole Pyrénées-Gascogne, l'agence immobilière Immo-Lomagne, l'entreprise Rouillès-GERS SARL, la caisse régionale Groupama-Occitanie et le domaine viticole Chiroulet.

Galerie l'Arcade : 2 Place de la Mairie – 32380 Saint-Clar
Renseignements : 06 86 95 58 77 ou 06 78 11 92 67
E-mail : larcade32@laposte.net
Facebook : @larcadestclar
Site web : www.larcade-saint-clar.com

MUSÉE DE L'ECOLE PUBLIQUE

Le printemps 2023 se présente bien au musée.

Suite à l'Assemblée générale du samedi 4 février, l'équipe du musée se réorganise pour répondre au mieux aux demandes des groupes scolaires. 40 classes, soit 895 élèves, sont déjà attendus. Les premiers élèves arrivent début février. Au vu des chiffres des années précédentes, il a été décidé par l'équipe du musée, et approuvée lors de l'Assemblée générale, d'ouvrir désormais le musée en fonction du calendrier scolaire de l'académie de Toulouse.

Le musée sera à présent ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi (et samedi) pour optimiser le temps d'accueil des groupes scolaires. Cela se faisait évidement de manière informelle, mais compte tenu de la forte demande des écoles, il apparait plus judicieux d'ouvrir officiellement le lundi.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler que les groupes, quels qui soit, sont accueillis toute l'année, sur rendez-vous. En définitive, l'équipe du musée se rend disponible sept jours sur sept !

En parallèle à cet accueil des différents publics, l'équipe du musée mène plusieurs projets d'animations pour cette année 2023.

Nous recevrons M. Jacques Lapart, le samedi 25 mars à 15h30. Président de la société archéologique du Gers, M. Lapart présentera « La première Ecole Normale d'Auch (1832-1890) et les progrès de l'école publique dans le Gers avant les lois de J-Ferry ».

Un peu plus tard dans l'année, nous accueillerons une nouvelle fois M. Michel Manson, professeur en Sciences de l'Education, sur une belle thématique qui est celle de « L'histoire des bonbons ».

L'équipe d'animation du musée, composée de Jeannine Broséta, Annette Soleto, Françoise Miquel, Catherine Cournot, Guy Foursin, Claudine et Robert Vazquez et Pierre Seguin, travaille de son côté à partir des archives du musée pour nous proposer une animation sur le thème des « poésies qui ont marqué notre enfance ».

Enfin, Elodie, responsable du musée, est habilitée depuis le mois d'octobre à animer des formations « Valeurs de la République et Laïcité ». Ce plan de formation qui date depuis 2015, encadré par l'Agence Nationale de Cohésion des territoires et le Centre National de la Fonction Publique Territorial, vise à adresser un discours clair sur ce qu'est la laïcité et ce qu'elle n'est pas, et sur le lien fort entre ce principe et les valeurs de la République.

Cette formation est destinée aux acteurs de terrain, en contact direct avec les publics. Ces deux journées, animées par Elodie et d'autres formateurs, doivent permettre aux participants :

- d'acquérir les repères historiques et les références juridiques de base sur les valeurs de la république et le principe de laïcité ;
- de confronter leurs pratiques professionnelles aux apport d'intervenants experts et à celles d'autres professionnels ;
- de travailler sur des cas pratiques.

Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Elodie.

Pour finir, nous vous rappelons que la boutique du musée voit ses stocks régulièrement renouvelés et connait toujours un certain succès. Il ne faut pas hésiter à venir jeter un coup d'œil !

L'accès à la boutique, comme aux expositions temporaires, est libre.

A bientôt au musée !

L'Equipe du musée

Musée de l'Ecole Publique
1, rue de la Poste 32380 Saint-Clar
Tél. 05 62 66 32 78
Site internet :
www.musee-ecole-publique.fr
Courriel :
direction.musee.ecole@orange.fr
Facebook : musée-de-lécole-publique-de-Saint-Clar
Instagram : @ladamedumusée

SAINT-CLAR EN SCÈNES

Le 21 janvier a eu lieu l'Assemblée Générale des Troubadours de Gascogne. L'occasion de faire le bilan annuel de l'association théâtrale de Saint Clar.

La Présidente a rappelé combien était important le rayonnement du théâtre en milieu rural. Culture et divertissement s'associent, pour le plus grand plaisir de tous. Plaisir ressenti par les spectateurs de Gramont, d'Auvillar, de Saint Clar, qui ont applaudi les comédiens dans le truculent « L'Homme descend de Darwin ». Toujours à Saint Clar, mais aussi à Fallot ou encore à Lectoure il y eut le succès de la lecture de la pièce « L'Opéra ». Sans oublier la performance des enfants dans leur désopilante pièce policière. En tout plus de 800 personnes ont assisté aux représentations, dont 450 saint-clarais, soit près de la moitié du village !

Côté financier l'association se porte bien également. Le bilan, positif, a été adopté à l'unanimité tout comme le bilan moral et celui des activités.

Evidemment l'AG a évoqué l'avenir. Petits et grands répètent en ce moment pour la nouvelle saison estivale. Les enfants joueront les 24 et 25

juin et les adultes se produiront du 17 au 20 juillet. Les lieux seront précisés dans la plaquette du Festival, avec Saint Clar en bouquet final bien sûr. Toujours dans le cadre du Festival nous aurons le plaisir d'accueillir trois compagnies et leurs spectacles : « Le Facteur » le 11 juin, « Maladies Pittoresques » le 21 juillet et « Tous mes rêves » le 22 juillet.

A vos agendas donc et à cet été.

Contact : 06 20 88 46 21

Sports & loisirs

COUNTRY REBELL'S 32

La saison bat son plein pour les Country Rebell's 32, aucun répit.

D'abord, tous les vendredis c'est l'apprentissage, la révision de multitude de danses de tous niveaux. Chaque danse ayant une chorégraphie particulière, inutile de vous dire combien la mémoire est grandement stimulée.

Ensuite, viennent les sorties du weekend avec les bals organisés par les divers clubs. Parfois cela se passe dans le département, mais les danseurs n'hésitent pas à parcourir des kilomètres pour profiter de ces soirées qui peuvent donner lieu à de belles découvertes tant sur le plan musical que relationnel.

Le 28 janvier, c'est les Country Rebell'32 qui organisaient leur bal annuel, à Saint-Clar à la salle des fêtes. De nombreux danseurs sont venus partagés cette soirée et certains ont fait un plus long déplacement en venant de l'Aude et de l'Ariège. La soirée fut très réussie, l'ambiance était conviviale et très chaleureuse. Un beau moment de partage.

Puis, avec le retour des beaux jours, c'est la saison des festivals qui va débuter. Outre le fait de danser, ces évènements donnent l'occasion de rencontrer des chorégraphes, de découvrir des chanteurs, musiciens, artistes de renommée internationale.

Bref que du bonheur, qui fait que l'espace d'un instant, s'envolent les soucis du quotidien.

PÉTANQUE

Le club de pétanque de Lomagne lectouroise/saint-claraise organise le concours challenge Laforgue au groupe scolaire de Saint-Clar le jeudi de l'ascension le 18.05.2023. L'organisation d'un concours à la mêlée n'a pu être tenu cette année suite au problème Covid 19 qui a touché le club ces mois d'été.

L'année sportive démarre en janvier 2023. On a besoin de joueurs aimant le jeu de boules. La bonne ambiance, la convivialité et le bénévolat, toutes personnes désirant faire partie de la vie du club et le représenter dans les concours organisés par la fédération du Gers peuvent prendre tous les renseignements possibles auprès du président M. Picot Jean-Luc au 06.09.61.36.73

Bonne année sportive 2023.

Le président, Jean-Luc Picot

SOCIÉTÉ DE PÊCHE DE SAINT-CLAR

Tout d'abord, les jeunes de la société de pêche de Saint-Clar sont à féliciter pour les trois victoires consécutives aux concours départementaux de 2018, 2019 et 2022 (2020 et 2021 concours suspendus cause covid).
Des ateliers pêche seront organisés pour les jeunes et les adultes qui le désirent, soit pendant les vacances scolaire soit les week-ends sur demande.
Cette année la société de pêche de SAINT-CLAR organisera le concours départemental jeunes, le samedi 20 mai.

Les activités pour 2023 sont les suivantes :

Un concours de pêche gratuit pour les jeunes de la société de pêche de saint-clar sera organisé le samedi 6 mai

après-midi à 14h à Plieux (fléchage à partir du village)

Un concours de pêche gratuit pour les adultes de la société de pêche de saint-clar sera organisé le samedi 3 juin après-midi à 14h à Plieux sous réserve (fléchage à partir du village)

Une journée pêche aux carnassiers gratuit ouvert à tous pêcheurs, sera organisé le samedi 10 juin au lac de la base de loisirs de Saint-Clar à partir de 8h.Un repas payant sera organisé pour le midi.

Un week-end carpes gratuit ouvert à tous pêcheurs sera organisé du 8 septembre 17h au dimanche 10 septembre 12h. A la suite de ce week-end un repas payant sera organisé.

Une nouveauté pour cette année, la société de pêche de saint-clar propose une journée découverte pêche aux carnassiers sur l'arratz au pont vieux, le samedi 30 septembre toute la journée.

Le bureau

GYMNASTIQUE

Cette saison l'association gym compte 72 adhérents fidèles aux cours dispensés par Nanou.

Après avoir participé à Octobre Rose, la section Gym s'est lancée un nouveau défi en réveillant le Téléthon à Saint-Clar. L'idée prend naissance un vendredi soir. Le challenge : tout mettre en place en 1 semaine, c'est-à-dire définir un parcours, création d'affiche, rédaction d'articles de presse, motiver la population Saint Claraise et avoisinante. Avec la randonnée de 10 km organisée le samedi matin où une vingtaine de marcheurs sont venus et avec notre présence lors du marché de Noël, le Téléthon de Saint-Clar a pu récolter la somme de 500€.

Les bénévoles réfléchissent déjà au programme pour le Téléthon 2023 !

Ils souhaitent impliquer toutes les associations afin que le Téléthon, soit une fête durant tout un week-end. Si vous avez des idées d'animations, si vous voulez participer aux décisions ou être actif dans le groupe, ou si vous souhaitez avoir des informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter Catherine Goudy ou Audrey Pellizzari.

HANDBALL

Le samedi 10 décembre, la mairie de Saint-Clar inaugurait sa salle des sports tant attendue.

Le dimanche 11 décembre au matin nos jeunes U9 essuyaient les plâtres avec le 1er tournoi dans cette salle en recevant L'Isle-Jourdain et Les Côteaux de Gascogne. Quel plaisir de jouer dans ce nouvel outil dédié aux sports, de sentir sous nos pieds ce revêtement avec un amorti au top. A nous les appuis de feu et les supers chik-chak pour déborder l'adversaire...

Elle nous a surtout permis de pouvoir éviter d'avoir des entrainements en commun avec 4 catégories sur le même terrain, ce qui est très appréciable.

Toutes nos catégories ont déjà joué un match ou deux à Saint-Clar et nous y avons dégusté la galette des rois en janvier avec la mairie et nos sponsors qui ont financé des maillots pour nos jeunes.

Nous tenons d'ailleurs à les remercier, Christophe Oger « Tradi Parquet », Guillaume Rouillès « Rouilles SARL », Jean-François Bordes-Julien « SARL Bordes-Julien », Lilian et Lucie Casotto « Lacroix Christian SARL », Nicolas Bernis « MDB Menuiserie Despax Bernis », Rémis Dieuzaide « Dieuzaide TP », Aurélien Pelou « Garage Pelou » sans oublier Gérald de la Bascule pour les tee-shirts offerts à tous nos joueurs.

Nous vous invitons à venir nous supporter, ou essayer le Handball. Contactez-nous : Nicolas au 0624972724 et Corinne au 0630725887.

VOLLEY-BALL SAINT-CLAR

Quoi de mieux pour commencer cet article que de dire « ENFIN et MERCI ! ».

Nous pouvons dire « ENFIN nous jouons à domicile » puisque nous avons pris possession de la salle omnisports des 3 soleils et « MERCI » à la mairie de Saint-Clar pour ce bel équipement et à la mairie de Pyucasquier pour toutes ces années où nous avons été reçus pour pouvoir faire nos matchs à domicile afin de nous éviter de les jouer tous à l'extérieur.

La saison a donc très bien commencé pour le volley-ball par cette bonne nouvelle mais aussi parce que notre effectif nous permet de faire 2 équipes mixtes et 1 équipe féminine. Les féminines évoluent dans un championnat exclusivement féminin et nos équipes mixtes évoluent en 2e série. Nous avons l'ambition que la 1ère termine en haut

du classement afin de monter en 1ère série l'année prochaine. Les entraînements se déroulent tous les Mardis et Jeudis, sous réserve de rencontres, et les matches toujours en semaine du Lundi au Jeudi suivant les clubs qui reçoivent. Nous avons terminé les matchs aller et débutons les matchs retour, ce qui devrait permettre de terminer la saison début Mai. Les entraînements continueront et ensuite le beach-volley devrait prendre le relais à la base de loisir « Es Calaves » lorsque le temps le permettra et dans le cas contraire nous nous replierons à la salle des sports.

Nous avons pu compter cette année sur un large soutien grâce à 5 sponsors. Car qui disait nouvelle salle, disait nouvelles tenues (maillot-short-chaussettes). Nous avons sollicité le bar brasserie « La Bascule », la société de charpente métallique « Da Costa bâtiments » et la société d'enrobage alimentaire « DSM FS Superdex » qui ont immédiatement répondu présents. Mais nous avions un autre événement à fêter cette saison, les 20 ans du club. Pour marquer cette date, une surprise a été faite à tous les licenciés sur initiative du bureau, en offrant un pull avec 2 autres sponsors (anciens joueurs et même ancien président pour un) à savoir la société de transport « AOT » et la société en négoce agricole « Goudy & cie ». Nous les remercions encore très chaleureusement à tous les 5 ainsi que la société « S.COM32 » pour toutes ces réalisations.

Nous avons donc cette année décidé de fêter les 20 ans du club, en partenariat avec la mairie de Saint-Clar, S.COM32 et le Credit Agricole, le samedi 18 mars à 19h30 à la salle des fêtes de Saint-Clar. Il s'agira d'un repas ouvert à tous et animé par le groupe « Harry Vedercho ». Vous trouverez le détail ci-joint ainsi que sur les réseaux sociaux et dans les commerces sur les affichages mis en place.

Nous organiserons également en juin, le traditionnel feu de la Saint-Jean avec quelques petits changements qui permettront quelque soit le temps de maintenir cette fête. Vous verrez par le même biais que pour les 20 ans le programme complet !

Alors si vous souhaitez rejoindre notre effectif, même en milieu de saison ou avoir simplement des renseignements sur notre fonctionnement, n'hésitez pas à nous contacter au 0674114473.

On vous donne RDV pour venir nous encourager dans les nouveaux gradins Saint-Clarais ou via internet, sur Facebook et Instagram à « section volley ball saint clar » et venir partager le 18 mars prochain notre anniversaire et en juin notre soirée du Feu de la Saint-Jean.

L'ACTU DU TENNIS CLUB

En championnat par équipes, le Tennis Club Saint-Clarais a engagé trois équipes messieurs lors de la coupe d'hiver.

Elles ont pu profiter d'un terrain couvert depuis janvier, ce qui a facilité l'organisation des rencontres et permis aux joueurs de s'entraîner régulièrement.

L'équipe 1, termine 3e en division 2. Début mitigé, mais elle a su réagir quand il fallait et ramener des points précieux. Joueurs utilisés : Baptiste, Dominique, Victor et Xavier.

L'équipe 2, en division 3, finit également à la 3ème position. Flavien, Alexis, Ythier, Benjamin et Bertrand D. ont réalisé un bon championnat dans une poule relevée.

L'équipe 3 constitue la bonne surprise de l'hiver. Composée de nouveaux joueurs, elle s'est montrée efficace et termine 1ère de la poule. Elle se qualifie pour le tableau final (en cours). Félicitations aux deux Nicolas, Thierry, Bertrand T. et Laurent.

Ces trois équipes se réuniront prochainement au club house pour un pot afin de fêter cette coupe d'hiver réussie.

Prochains évènements : le championnat régional par équipes et la coupe de printemps.

Pour contacter le club, un mail : tennis.stclar@gmail.com

SAISON COMPLIQUÉE POUR LE SPORTING

La nouvelle génération de joueurs prend peu à peu ses marques dans les championnats de D1 et D3. Durement sanctionné par les instances du foot suite à l'absence d'un arbitre pour représenter le club, le maintien de notre équipe fanion en première division départementale est un véritable défi ! Toutefois l'investisse-

ment des joueurs et coach ne faiblit pas, la mise à disposition de la superbe salle de sport pour les entrainements dans cette période hivernale, est particulièrement appréciée par le club.

La lutte sera rude pour nos 2 formations, mais le courage ne manque pas.

Entente Nord Lomagne

Les équipes U15 et U17 de l'entente sont à créditer d'un bon parcourt dans leur championnat respectif.

L'école de foot

Elle souffre depuis les années Covid d'un manque d'effectif dans les catégories U7 et U11, malgré le travail réalisé par les éducateurs auprès des écoles primaires.

Malgré la difficulté, le sporting ne baisse pas les bras, et prépare déjà activement la saison prochaine.

LE RCL 2023

Après une intersaison qui a vu des mouvements de joueurs, le staff et les dirigeants se demandaient à quelle sauce ils allaient être mangés, avec en plus la réforme des championnats qui faisait évoluer le RCL un cran au-dessus de celui de la saison 2021-2022.

Si le début du championnat fut encourageant, le RCL a connu un petit creux avec les confrontations contre les gros de la poule. Rien de bien alarmant d'autant plus que de nouvelles victoires sont venues récompenser l'effort des joueurs. Avant la dernière ligne droite, le RCL est classé 3e ex-aequo et verra un barrage de phase finale. Suivant le classement, ce barrage se disputera peut-être à domicile, ce qui serait l'occasion de se retrouver à nouveau autour d'un grand repas d'avant-match.

L'équipe Réserve a joué plus de matchs cette saison que sur les 3 dernières années et si les résultats ne sont pas toujours au rendez-vous, l'esprit de convivialité continue de régner au sein de ce groupe.

Autour de leurs leaders habituels, l'importance de cette équipe au sein du club n'est plus à démontrer. Son rôle reste ingrat puisque d'une semaine à l'autre, l'effectif évolue en fonction des besoins de l'équipe Une et malgré ça, elle doit rester compétitive.

Le RCL est en train de faire renaitre une équipe mythique de l'ancien Sporting, les Aillets. Cette équipe évolue dans la catégorie « Rugby Loisir Sans Plaquage » et ce ne sont pas moins de 20 anciens qui sont venus essayer de se dérouiller. Une douzaine de joueurs se retrouve tous les vendredis soir pour 1 heure de sport avant de partager le repas des joueurs et dirigeants. Selon la météo, ça se passe sur le terrain de rugby, ou lorsque la météo est moins clémente dans la nouvelle salle de sports couverte. Si vous voulez vous joindre à nous, n'hésitez pas à venir nous voir ou nous envoyer un mail pour prise de contact à rugbycoeurdelomagne@gmail.com

A cause des aléas du calendrier, le RCL n'a pas pu faire son traditionnel repas de Noël avant les fêtes. C'est donc début janvier que se sont retrouvés joueurs, dirigeants et sympathisants et si tout au long de la saison, les dirigeants chouchoutent leurs joueurs, ces derniers ont voulu inverser les rôles en leur offrant un cadeau, fort apprécié.

CLUB BON ACCUEIL

Membre de Générations Mouvements

Loto le 12 Mars à la salle des fêtes à 14h30 (avec ouverture des portes à 13h). De nombreux lots et bons d'achat seront distribués aux gagnants.

Formation PSC1 (gestes premiers secours) proposée par le club et UFOLEP

Réservez votre journée du 24 Mars à partir de 9h (7h de formation). Cet atelier pour 10 personnes maximum est gratuit et se passe dans la salle du club.
Inscription avant le 17 mars au club.

Concert du Chœur du Pays d'Albret

Le 26 Mars 2023 à 15h30 (avec une ouverture des portes à 15h) à l'église de St-Clar se produira le Chœur du Pays d'Albret dirigé par son chef de chœur Eric Canovas pour un concert composé de chants (régionaux, de variétés, religieux, etc). Entrée au chapeau.

Repas des anniversaires : le Vendredi 14 Avril à 12h salle de l'Ail, St-Clar (le menu sera communiqué ultérieurement).

Conférence prévention par la Ligue Contre le Cancer : le lundi 17 avril à partir de 14h30 (gratuite et ouverte à tous) salle du Club.

Gers Numérique et formations informatiques et internet : merci de noter les dates suivantes de 9h30 à 11h30 à la salle du Club pour des ateliers informatique et Internet, en partenariat avec Gers Numérique (ouvert à tous) :

- 15 mars, sur le thème de l'ANTS et France Connect.
- 19 avril, initiation à l'utilisation des tablettes et GPS.

Adhésion annuelle au club : 16€/pers. Pour tous renseignements complémentaires, appelez Monique Broutée au 06.84.21.02.70

Monique Broutée

RETRAITE SPORTIVE BASTIDES DE LOMAGNE

Après deux journées « découverte » en juin, la Retraite Sportive Bastides de Lomagne a démarré ses activités en septembre 2022.

Cette association est rattachée à la Fédération Française de la Retraite Sportive, **fédération multisports** dont les activités sont adaptées aux plus de 50 ans.

A la RSBL, vous aurez l'assurance de **préserver votre capital santé** dans une ambiance conviviale, non compétitive et à moindre coût.

Actuellement, 4 activités vous sont proposées : activités dansées, activités gymniques d'entretien et de forme, marche nordique et swingolf, prochainement le pickleball et bien d'autres activités à venir, le tout pour une cotisation unique fixée à 50 euros.

Ces activités sont encadrées par des bénévoles diplômés et en toute sécurité.

Après avoir organisé à Saint Clar l'assemblée générale du COmité DEpartemental de la Retraite Sportive (CODERS 32) en novembre dernier, la RSBL envisage d'accueillir la Journée Départementale du CODERS, en invitant les 12 clubs du Gers à venir faire découvrir des activités à Saint-Clar sur toute une journée (le 10 mai, à confirmer).

Contact : rsbl32380@gmail.com ou au 06 98 02 60 98

CENTRE CANTOLOUP LAVALLÉE ET DE L'EHPAD LAVALLÉE

La nouvelle Direction du Centre Cantoloup Lavallée et de l'EHPAD Lavallée.

M. Nicolas Coudournac, Directeur, a pris ses fonctions le 1er septembre 2022. Originaire de la Haute Garonne, il est diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) de Rennes. Il a occupé depuis 2016, le poste de Directeur adjoint au Centre Départemental de Travail Protégé d'Isle (CDTPI) puis de Directeur délégué au Foyer d'Accueil pour Adultes Handicapés, deux établissements situés en Limousin.

Mme Caroline Giulioli a rejoint nos établissements saint-clarais le 2 janvier 2023 en qualité de Directrice adjointe en charge de l'EHPAD, du FAM La Tucole et des Ressources Humaines. Elle est originaire de la Haute Garonne. Docteur en psychologie, elle est diplômée de l'EHESP depuis 2021.

TOURNOI AMICAL DE BOCCIA À SAINT-CLAR !

Ce mardi 21 février 2023, l'Association Sportive Résidence La Tucole a organisé un tournoi de « BOCCIA » dans le gymnase du Centre Cantoloup Lavallée. Ce tournoi amical était ouvert aux sportifs du département, licenciés à la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA). Ainsi, quelques sportifs du Foyer d'Accueil Médicalisé La Tucole ont accueilli :

- 7 sportifs du Groupe d'Entraide Mutuelle d'Auch (la Société d'Entraide et Sportive) ;
- 6 sportifs de l'IME Les Hirondelles d'Auch ;
- 4 sportifs du Foyer Castel Saint Louis d'Ordan-Larroque.

Au total, 9 équipes (27 joueurs) se sont confrontées de 10h à 13h. Pour la petite histoire, c'est une équipe de l'AS La Tucole qui a remporté le tournoi !

L'équipe de l'AS La Tucole remercie tous les sportifs et les professionnels présents. Un grand MERCI également à Lucas SICRE, conseiller technique Sport Adapté du Gers pour son aide à l'organisation et à l'animation de la journée. Une nouvelle fois, tous les sportifs ont pu repartir avec une petite récompense grâce au soutien du Conseil Départemental du Gers.

Centre Cantoloup Lavallée. Celle-ci a pu découvrir la Boccia, en assistant à la finale, et elle a participé à la remise des récompenses pour le plus grand bonheur de nos sportifs.
Sandrine Couderc, Alain Darparens et Luc Lopez

INSCRIPTION SCOLAIRE 2023-2024

Votre enfant est né en 2020 et fera sa première rentrée en maternelle en septembre 2023 à l'école de Saint-Clar.

Veuillez-vous rapprocher de l'école de Saint-Clar en contactant la directrice, Mme Audrey Viallet : 05.62.66.41.33 ou par mail : 0320245t@ac-toulouse.fr

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Les horaires d'ouverture au public sont :
- Le lundi, mardi et jeudi de 8h à 17h
- Le mercredi de 8h à 12h
- Le vendredi de 8h à 16h

Tél : 05 62 66 40 45

Email : mairie-de-saint-clar@wanadoo.fr
Site : www.mairie-st-clar.com

NUMÉROS D'URGENCES

- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Gendarmerie : 17
- Numéro d'appel d'urgence : 112
- Violence conjugales et familiales : 3919 (de 9h à 19h du Lundi au vendredi)
- Allo enfance en danger : 119 (de 7h à 22h)
- Symptômes Coronavirus (covid-19) : 0 800 130 000

SANTÉ

Centre Municipal de Santé :
Tél : 05 62 67 87 22
Les horaires d'ouverture au public sont :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30.
Le samedi de 8h30 à 12h30
RDV 24h/24h sur https://www.doctilib.fr

Allo docteur : 3966
A partir de 20 heures et toutes les nuits, week-ends et jours fériés.

Dentiste :
Cabinet du docteur SAHAL
Tél.: 05 62 63 37 59 ou sur doctolib.fr

Infirmiers :
Cabinet Massas-Gerlero-Ternier : 05 62 66 48 12
Francis Emmanuel : 05 62 66 32 93
Cabinet Angélique Lopez-Bosc : 06 31 66 18 00

Psychologue :
Carolyn Marquez : 06 62 11 23 43

Kinésithérapeutes :
Philippe Collin : 05 62 66 36 79
Géraldine Tang Quynh : 05 62 66 59 94

Acupuncteur :
David Brossard : 09 54 41 01 68

Ostéopathe :
Florent Bernard : 06 21 57 60 78

Pédicure-podologue :
Hélène Gil : 05 62 06 16 31

Ambulances-Taxis : 05 62 66 32 11

Pharmacie :
Lundi au vendredi de 8h-12h30 et 14h-19h30. Samedi de 8h30-12h30 et 14h-19h. Tél: 05 62 66 40 26.
Chaque pharmacie affiche à l'extérieur la liste des permanences. Pour connaître la pharmacie de garde : 3237.

SERVICE SOCIAUX

CIAS, service à la personne :
Mardi et jeudi : 8-12h
Tél : 05 62 67 83 71 ou 05 62 06 06 21

Assistante sociale :
Mme Amandine Babou
Sur RDV au 05 62 67 44 90

Relais Assistantes Maternelle :
Accueil au CLAE de Saint-Clar :
Mardi 9h30-12h
Permanence administrative :
Mardi 13h30-17h (RDC mairie)

MSA
Permanence Fleurance : 05 42 54 04 00
Permanence Auch :
Mardi et jeudi matin : 05 42 54 05 23

SCOLAIRE & PERI-SCOLAIRE

Ecole : 05 62 66 41 33
Email : 0320245t@ac-toulouse.fr

ALAE / ALSH : 05 62 66 47 15
Email : alaestclar@cbl32.fr

SERVICES

La Poste/Maison de services :
Lundi : fermé. Mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h et 13h30-16h30.
Mercredi et samedi : 9h-12h

Partenaire CAF / CARSAT / Pôle emploi :
Lundi : 13h30-16h30
Mardi au vendredi : 9h-12h et 13h30-16h30

Médiathèque : 05 62 07 49 12
Lundi :15h-18h. Mardi : fermée.
Mercredi : 14h-18h. Vendredi : 16h-18h.
Samedi : 10h-12h et 14h-17h.

Office du tourisme (sous la halle) :
Tél.: 05 62 66 34 45
Email : tourisme-saintclar@ccbl32.fr
Site : www.tourisme-coeurdelomagne.fr

SAEP (service eau) :
Vendredi toute la journée.
Dépannage/ raccordement :
Tél.: 05 62 66 30 88

Assainissement/dépannage et raccordement : (CCBL)
Tél.: 05 62 66 32 54

Saur France : 05 81 31 85 06

Sidel : 05 62 68 71 44

Déchetterie de Manot -Saint-Clar
Mardi, mercredi, jeudi et samedi : 14-17h.
Vendredi : 9h-12h30.
Tél : 06 45 25 92 14

Portage des repas à domicile :
CIAS Mauvezin : 05 62 07 99 73

Transport à la demande :
Tél.: 06 74 80 99 86

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BASTIDES DE LOMAGNE (CCBL)

Tél.: 05 62 06 84 67 à Mauvezin
Email : contact@ccbl32.fr

PORTAGE REPAS

Le service de portage de repas s'adresse aux personnes âgées, fragilisées, en situation d'isolement ou en retour d'hospitalisation.
Vous choisissez la fréquence de vos repas:
- Du lundi au vendredi
- Du lundi au dimanche

Renseignements : Fabiola Ferreira - 05 36 03 20 54 - cias@ccbl32.fr
Deux menus sont proposés (déjeuner à 9.50 € ou journée complète à 12.50 €)
Un délai de 48h pour les commandes ou pour une suspension est nécessaire.
La facturation: mensuelle par le CIAS Bastides de Lomagne et payable au Trésor Public.
Possibilité d'une aide financière auprès du Conseil Départemental ou de votre caisse de retraite qui sont soumises sous conditions de revenus.

A la recherche d'un emploi...

ETS ROUILLÈS GERS – Saint-Clar

- Agent magasinier / Agente magasinière gestionnaire de stocks

Consulter l'offre d'emploi :
https://candidat.pole-emploi.fr/offres/recherche/detail/149DQPQ

- Électricien / Électricienne photovoltaïque (H/F)

Consulter l'offre d'emploi :
https://candidat.pole-emploi.fr/offres/recherche/detail/149DPHR

- Électricien / Électricienne du bâtiment (H/F)

Consulter l'offre d'emploi :
https://candidat.pole-emploi.fr/offres/recherche/detail/149DPNS

- Plombier / Plombière chauffagiste

Consulter l'offre d'emploi :
https://candidat.pole-emploi.fr/offres/recherche/detail/149DPDH

CAMPING DEVEZE

- 1 personne pour le ménage pour la saison 2023.

Pour plus de renseignements contacter :
Camping Deveze
773 chemin de Deveze - 32380 Gaudonville
Tél. 0562664386 ou Mail : deveze@deveze-nat.com

CHATEAU DE GRAMONT (82)

- 1 Agent du patrimoine (H/F) (Temps incomplet)

Compétences techniques
- Maitrise de la prise de parole en public ;
- Bonnes connaissances en histoire et histoire de l'art appréciées.
- Permis B indispensable.

Qui contacter ?
M. Benoît Grécourt, administrateur de l'abbaye de Beaulieu-en-Rouergue, du château de Gramont et des sites et musée archéologiques de Montmaurin :
benoit.grecourt@monuments-nationaux.fr

Envois des candidatures :
CV et lettre de motivation (obligatoires) à envoyer au plus tard au 06/03/2023 à l'attention de la Directrice des ressources humaines du Centre des monuments nationaux par mail :
recrutement@monuments-nationaux.fr

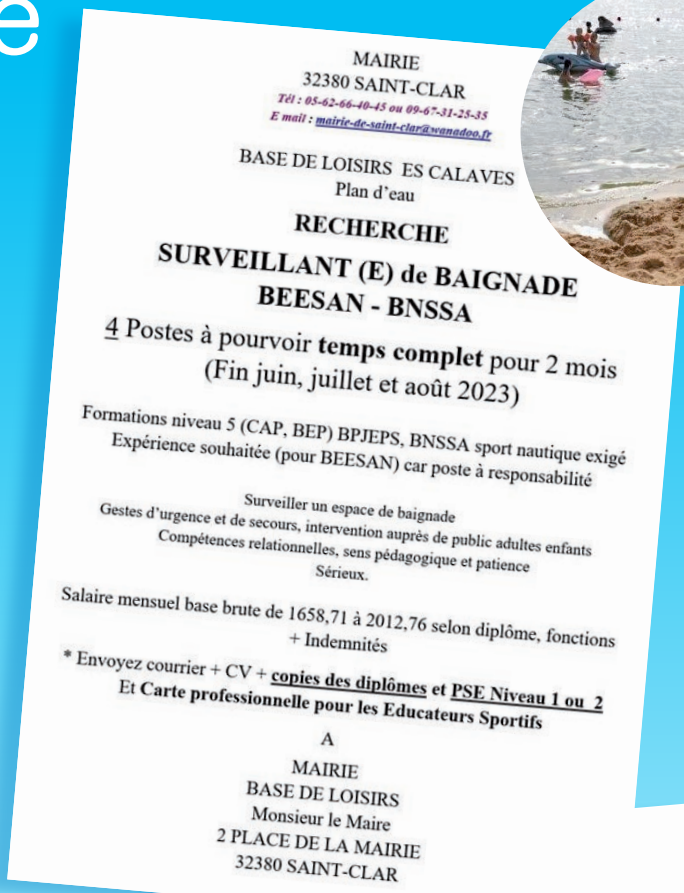

MAIRIE
32380 SAINT-CLAR
Tél : 05-62-66-40-45 ou 09-67-31-25-35
E mail : mairie-de-saint-clar@wanadoo.fr

BASE DE LOISIRS ES CALAVES
Plan d'eau

RECHERCHE

SURVEILLANT (E) de BAIGNADE
BEESAN - BNSSA

4 Postes à pourvoir **temps complet** pour 2 mois
(Fin juin, juillet et août 2023)

Formations niveau 5 (CAP, BEP) BPJEPS, BNSSA sport nautique exigé
Expérience souhaitée (pour BEESAN) car poste à responsabilité

Surveiller un espace de baignade
Gestes d'urgence et de secours, intervention auprès de public adultes enfants
Compétences relationnelles, sens pédagogique et patience
Sérieux.

Salaire mensuel base brute de 1658,71 à 2012,76 selon diplôme, fonctions
+ Indemnités

* Envoyez courrier + CV + **copies des diplômes et PSE Niveau 1 ou 2**
Et **Carte professionnelle pour les Educateurs Sportifs**

A
MAIRIE
BASE DE LOISIRS
Monsieur le Maire
2 PLACE DE LA MAIRIE
32380 SAINT-CLAR

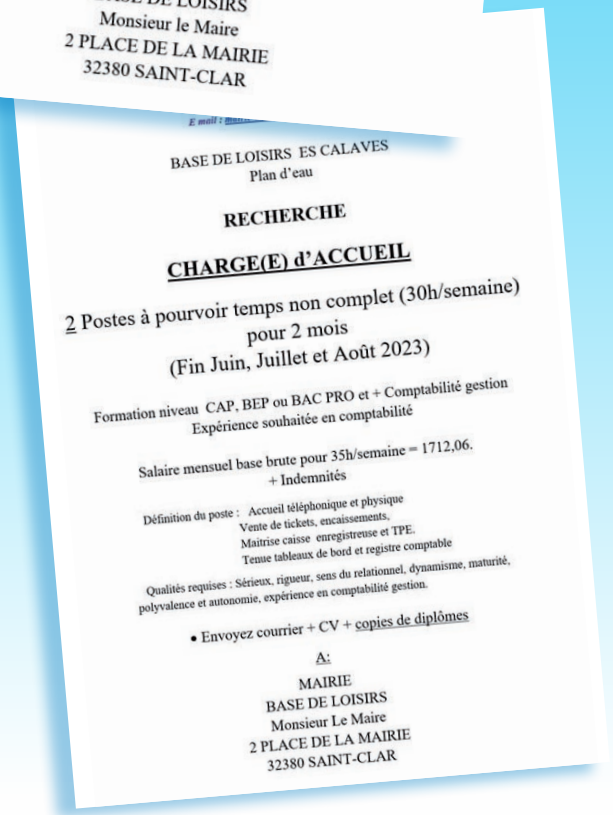

BASE DE LOISIRS ES CALAVES
Plan d'eau

RECHERCHE

CHARGE(E) d'ACCUEIL

2 Postes à pourvoir temps non complet (30h/semaine)
pour 2 mois
(Fin Juin, Juillet et Août 2023)

Formation niveau CAP, BEP ou BAC PRO et + Comptabilité gestion
Expérience souhaitée en comptabilité

Salaire mensuel base brute pour 35h/semaine = 1712,06.
+ Indemnités

Définition du poste : Accueil téléphonique et physique
Vente de tickets, encaissements,
Maitrise caisse enregistreuse et TPE.
Tenue tableaux de bord et registre comptable

Qualités requises : Sérieux, rigueur, sens du relationnel, dynamisme, maturité, polyvalence et autonomie, expérience en comptabilité gestion.

• Envoyez courrier + CV + copies de diplômes

A:
MAIRIE
BASE DE LOISIRS
Monsieur Le Maire
2 PLACE DE LA MAIRIE
32380 SAINT-CLAR

Agenda

LOTO organisé par le club BON ACCUEIL à 14h30 à la salle des fêtes :
Dimanche 12 mars 2023

VOLLEY BALL SAINT CLAR fête ses 20 ans à la salle des fêtes :
Samedi 18 mars 2023

Concert à l'invitation du club bon accueil « le chœur du pays d'Albret » à l'église Saint Clair - 15h30 – libre participation :
Dimanche 26 mars 2023

Vide grenier :
Dimanche 7 mai 2023

Fête locale : Du 2 au 4 juin 2023

Théâtre « LE FACTEUR » à la Vieille Église – 18h :
Dimanche 11 juin

Concert de l'école de musique à la Vieille Église :
Samedi 17 juin

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2023 DE SAINT-CLAR

A retourner à la Mairie de Saint-Clar ou par mail à mairie-de-saint-clar@wanadoo.fr - **AVANT le 1er juin2023**

Règlement du concours disponible en mairie ou via le site internet www.mairie-st-clar.com

Nom / prénom .....

Adresse .....

Téléphone ..... E-mail .....

Catégorie : ❍ Maisons fleuries avec extérieur visible de la rue ❍ Fenêtres et/ou murs fleuris ❍ Commerces

Conception-Réalisation : TerraCom (06 80 89 31 06) - Impression : S.COM32 (06 21 50 81 27) - Ce bulletin est imprimé sur papier recyclé 100 %.